

S

**Dissection du cadavre
de la littérature**

par **Juan Asensio**

T

A

L

K

E

R

George Steiner

Pierre Boutang

Ernesto Sábato

Paul Gadenne

Lautréamont

Maurice G. Dantec

Andreï Tarkovski

Frank Herbert

W.G. Sebald

Ernst Jünger

Nicolás Gómez Dávila

José Bergamín

Marc-Édouard Nabe

William Faulkner

Joseph Conrad

Jacques Derrida

Hermann Broch

Roberto Calasso

Georges Bernanos

Philip K. Dick

T.S. Eliot

Seamus Heaney

Dominique de Roux

Leonardo Sciascia...

Des prodromes d'une guerre civile en France ?

Textes de Juan Asensio, Francis Moury, Raphaël Dargent, Serge Rivron, Moussa Diabira,
Sébastien Bret et Georges Kaplan
parus dans la Zone du Stalker

05/11/2005

Bellum civile ou *Civil War in Paris*, par Francis Moury



Voici un nouvel article, polémique s'il en est, de Francis Moury, écrit à *chaud* pourrais-je dire, à la suite des scènes de guerre civile, pardon, des simples *événements* qui secouent la banlieue parisienne, et maintenant celles des autres grandes villes françaises. Mon ami a sans doute décidé d'écrire ce texte après avoir écouté, sidéré, dégoûté et proprement révolté, les circonstances dans lesquelles une femme partiellement handicapée a été aspergée d'essence et, littéralement, enflammée par plusieurs individus exprimant ainsi leur *refus du ghetto*, celles aussi, ne l'oublions pas, qui ont conduit un homme innocent à être roué de coups et laissé sans vie, crevant dans son sang, par quelques *jeunes* qui apparemment détestaient les natures mortes de lampadaires urbains, jeunes évidemment *traumatisés* par leur *échec scolaire* et auxquels notre *société égoïste* n'a pas donné *la chance qu'ils méritaient* assurément. Comme toujours en France, pays qu'un nouveau Karl Kraus (mais où se cache-t-il, mon Dieu ?) secouerait jusqu'à le démembrer, les événements, aussi dramatiques soient-ils, ne sont rien si on les compare au déluge infra-verbal qui les accompagne et, je le dis sans crainte, les provoquent. Ici, un sourire passe sur les lèvres du placide sociologue wieworkiste qui se déclarera pleinement d'accord avec mes propos. Que cet imbécile continue donc de me lire, son sourire risque de devenir grimace. Car je retourne l'image, plaisante mais fausse, trouvée, lue, entendue, reproduite à des milliers d'exemplaires, répétée par toutes les bouches mitées des salles de rédaction : ce ne sont pas les propos faussement martiaux de Nicolas Sarkozy qui sont les réels coupables de l'embrasement actuel des banlieues. Après tout, l'un des termes utilisé par notre va-t-en guerre de ministre n'est-il pas, aussi, l'un des sésames du verlan utilisé par la *caillera* elle-même pour désigner ses hauts faits d'armes ? Non messieurs Julien Dray, Noël Mamère et autres contempteurs (comme Claude Dilain, maire PS de Clichy-sous-Bois) d'une réalité infernale que votre lâcheté ignoble a créée comme une dangereuse créature qui au moins, espérons-le en tout cas, finira par se retourner contre votre irresponsabilité meurtrière : ce sont vos interminables dérobades, vos continuelles approximations, vos constantes atténuations, vos permanents mensonges, ce sont les mêmes mots mités, travestis utilisés par vos prédécesseurs que je désigne comme les premiers *fauteurs de troubles*, les uniques brandons enflammant la poudrière et, n'en doutons pas, les détonateurs de ce qui se prépare dans notre tranquille

République, face à quoi les actes récents commis par les chiens en meute, d'une violence inouïe, passible, dans d'autres pays courtisés, de la plus expéditive pendaison, ne donnent qu'un léger avant-goût. Ce sont vos mensonges systématiques, endémiques, qui à présent gangrènent des millions de cerveaux de simples Français en venant à douter, par votre faute et la culpabilité fallacieuse à laquelle vous les clouez depuis plusieurs dizaines d'années, de leur plus élémentaire bon sens. J'imagine que ce texte relancera, dans la Zone et peut-être même ailleurs, quelque utile polémique qui, par exemple, mettrait en lumière l'extraordinaire propension à l'atténuation sémantique qui afflige nos médias, d'abord (mais pas seulement), bien sûr, ceux du gauchisme éclairé et généreux. Je ne puis pour l'instant renvoyer qu'à cet excellent site, dont la première utilité est de nous rappeler que les médias étrangers, eux, outre le fait qu'ils paraissent moins irrécusablement iréniques que les nôtres, osent donner leur nom véritable aux *personnes* et aux actes qu'ils commettent : vous pourrez donc lire, dans les articles auxquels on nous renvoie, des mots censurés par la bien-pensance parisienne et, hélas, par une partie toujours plus grande de nos propres citoyens, des mots désormais aussi inhabituels à nos oreilles que : meurtre, crime, animal, censure, guerre civile, rétablissement de la peine de mort, France en ruine, irresponsabilité politique, décadence, barbarie, etc.

Lisons, à présent, la juste révolte de Francis Moury.

«Enfin Catilina, jusqu'à quand vas-tu abuser de notre patience ? Combien de temps encore ta folle violence esquivera-t-elle nos coups ? Jusqu'à quelle limite ton audace effrénée s'emportera-t-elle ? Rien, ni la garnison de nuit sur le Palatin, ni les rondes nocturnes dans la ville, ni l'appréhension de la population, ni le rassemblement de tous les honnêtes gens [...] rien n'a pu t'ébranler ? Ton plan est découvert : ne le sens-tu pas ? [...].»

Cicéron, *Exorde de la première Catilinaire* (trad. française de Jean Guillon, éd. Hatier, coll. Traductions Hatier - Rome, Paris, 1966).

Ce texte fut prononcé devant le Sénat, dans le temple de Jupiter Stator, le 8 novembre 63 av. J.-C. : nous le citons ce soir, 4 novembre 2005, en guise de parallèle... lointain et proche à la fois. Catilina menait une conjuration, César a rédigé des commentaires à la Guerre civile dont il fut acteur. Mais ni le noble Catilina ni les adversaires de César n'étaient des barbares : c'étaient des citoyens romains du plus haut niveau d'éducation connaissant l'art et les moyens de la politique de leur temps. Le problème qui nous occupe est pourtant bien défini par le début de l'Exorde de Cicéron. Qu'on en juge : depuis une semaine, nous aussi sommes les témoins d'une folle violence, de rondes nocturnes, de garnisons de nuit en action. Mais sont-elles organisées ? Si oui, par qui ? Au fond quelle importance... les résultats sont là.

Si on effectue une recherche Google en entrant la clé «civil war in paris» – les majuscules n'existent pas, comme on sait, pour Google –, on trouve bien sûr des liens sur la Commune de Paris de 1870 mais depuis peu, on en trouve aussi sur la semaine que nous venons de passer en cette fin octobre-début novembre 2005 ! Ouvrez-les : ce n'est tout de même pas triste. On tombe sur des discussions en anglais tenues sur un forum japonais, par exemple, concernant les «riots in the Paris Suburb». Lorsqu'on est anglo-saxon, le terme «riot» est familier : c'est lui qui compose l'appellation d'une arme anti-émeute bien précise dans l'histoire de l'armement léger. Le «Riot-gun» est en effet un fusil à répétition manuelle (système à pompe) ou semi-automatique de calibre 12, en général. Son efficacité est redoutable : les différents types de chargement adaptés, aux opérations de police comme aux opérations militaires, sont variés. Ils permettent de défaire à courte distance un adversaire, même protégé ou retranché dans un véhicule, à condition qu'il ne soit pas équipé d'un gilet pare-balles adapté. Le seul problème est que la police française, pour l'instant, ne l'utilise pas alors qu'elle en est dotée. Pourquoi ? L'autre grand problème est qu'il semble qu'on l'utilise contre elle ! Encore plus ennuyeux.



Soyons clairs : biens publics et privés de toute nature et de toute taille sont détruits, un homme est assassiné en plein jour à coups de pieds et de poings sous les yeux de sa famille, une femme handicapée a été brûlée vive dans un autobus, des tirs à balles ou à chevrotines réelles sur des cars de C.R.S. et des policiers !

Voilà ce que nous voyons ces jours-ci autour de Paris. Et cela ne date pas d'hier. Cela fait trente ans que nous le voyons. Les informations glanées sur Wanadoo, souvent beaucoup plus détaillées que celles diffusées par les médias classiques tels que presse, radio et télévision publique ou privée, nous apprennent aujourd'hui qu'on commence à avoir des problèmes similaires à Paris dans quelques arrondissements.

Les Anglo-saxons se disputent, sur Internet, pour savoir si on assiste à une guerre de religion, si la France annonce le début de la prochaine conflagration européenne. Les médias russes et chinois s'interrogent sur la sécurité de la France : il y a de quoi s'interroger en effet ! Et on les comprend ! La banlieue brûle mais Paris résiste pour l'instant. On en est là. Ambiance !

Bon la vérité est simple : il y a des honnêtes gens et des criminels dans tous les pays, chez toutes les confessions, du monde entier. Le racisme est une chose ignoble *a priori* comme *a posteriori*. Tout cela est entendu et nos braves commentateurs anglo-saxons sont, ici, à côté de la plaque. Reste une évidence qu'ils disent tranquillement et clairement (on voit mieux les choses lorsqu'on est plus éloigné) : nous avons bel et bien affaire à des barbares agissant en meutes, comme des hyènes, des loups. Brûlant, blessant, assassinant collectivement aussi bien des civils sans défense que des policiers. Certains policiers sur le terrain décrivent une guérilla urbaine et réclament l'appui de l'armée. Ils disent qu'ils ne sont pas préparés ni entraînés pour cela. Ils ont raison.

Quant au député socialiste Dray que dit-il ? Que le gouvernement de la France, les autorités les plus hautes seraient responsables de tout cela ? Et puis quoi encore ! ? Responsable de quoi ? Si des voyous meurent électrocutés, tant mieux ! On ne va pas se plaindre ! Il faut se plaindre qu'une femme handicapée ait été brûlée vive par des voyous, qu'un homme ait été tué en plein jour par un gang d'hyènes, plutôt ! Dray marche sur la tête : qu'il aille sur une autre planète, jouer au Candide. Il y a des Français pauvres. Il y a des Catholiques, des Protestants, des Orthodoxes, des Juifs, des Musulmans pauvres en France. Est-ce qu'ils tuent tous des femmes handicapées en tentant de les brûler vives ? Est-ce qu'ils rouent de coup chaque après-midi ouvrable un innocent parce qu'il photographie un lampadaire ? Non. Ils souffrent en silence, ils tentent de survivre, ils tentent de travailler, ils tentent de vivre en personnes respectueuses de la loi civile comme de la loi religieuse, s'ils ont une religion. S'ils n'en ont pas, ils respectent la morale laïque de Jules Simon. Le résultat pratique, urbain, est le même.



Alors comment définir ces nouveaux barbares qui haussent la tête un peu trop ces jours-ci ? Eh bien c'est très simple : ce ne sont ni des Français, ni des hommes religieux ou non, ni des citoyens éduqués ou non. Ce sont des animaux et il faut les traiter comme tels. Ils se sont rabaissés eux-mêmes au rang animal qu'on s'évertue à leur faire abandonner en vain. Ils préfèrent vendre de la drogue, constituer des gangs que de travailler ou que de tenter de travailler. Ils préfèrent brûler des voitures que d'aller en usine en fabriquer sur les chaînes de montage. Ils préfèrent tuer que d'aider les leurs à vivre. Ils n'ont pas de raison de se révolter : ils sont mauvais. Ils font le mal en connaissance de cause, d'une manière bestiale et grégaire. Ces nouveaux barbares défigurent les cités qu'ils habitent et y propagent le mal. Il faut les en extirper et nous en débarrasser une bonne fois pour toutes. Les autres habitants de ces cités pourront respirer tranquillement demain.

La démocratie doit réapprendre la dureté et la fermeté, elle doit savoir faire peur. Pour l'instant elle s'avère incapable de nous protéger. Pour le moment, ces barbares tuent mais on ne les tue pas. Tant qu'on ne les tuera pas, tant qu'ils n'auront pas peur d'être tués, ils continueront. La prison ne leur fait nullement peur. Elle est pour eux un titre de gloire. Ils ne peuvent craindre que la mort. Il faut donc que l'État modifie ses lois et se donne les moyens de la leur faire à nouveau craindre. À ce prix seulement, nous retrouverons notre tranquillité. Pour le moment, ni les biens ni les personnes ne sont en sécurité. Que l'État retrouve sa puissance, son autorité et donne à la police et, si c'est insuffisant, à l'armée, le droit d'intervenir efficacement.

09/11/2005

Bellum civile 2 ou Civil War in France, par Francis Moury



Ce nouvel article de Francis Moury, faisant bien évidemment suite à *Civil War in Paris* est sous-titré : *de la sédition à l'état d'urgence*.

«Car dans le nombre immense des citoyens, grande est la multitude de ceux qui, craignant le châtement des fautes dont ils sont conscients, recherchent à nouveau le bouleversement et la révolution de la République, ou qui sont poussés par quelque fureur innée de leur âme à se repaître des discordances civiles et de la sédition, ou qui, voyant leur patrimoine commun compromis, préfèrent brûler dans l'incendie commun plutôt que dans le leur. [...] **La République est toujours attaquée par des forces et des ressources plus grandes que celles qui la défendent, parce que les audacieux et les misérables s'élançant sur un signe de tête** : eux-mêmes s'animent de leur propre mouvement contre la République; les gens de bien, je ne sais comment, sont plus lents, ils négligent les causes premières des événements, et ce n'est enfin que la nécessité même qui les émeut : **si bien que parfois, par temporisation ou par lenteur, alors qu'ils veulent garder le repos, même sans la dignité, ils perdent par leur faute l'un et l'autre.**»

Marcus Tullius Cicéron, *Pour Sestius*, XLVI, § 99 et *sq.*, cité in Claude Nicolet et Alain Michel, *Cicéron* (éd. du Seuil, coll. Écrivains de toujours, Paris, 1961, c'est moi qui souligne).

«*Res ad ultimum seditionis erumpet.*»

Tite-Live, *Histoire romaine / Ab Urbe condita libri*, II, § XLV, 10.

«Que n'ont-ils parcouru la terre et considéré quelle fut la fin de leurs devanciers ? Pourtant ceux-ci les surpassaient en force, ils ont fait bouger la terre, ils l'ont mise en valeur plus que ceux-là ne le font; et leurs envoyés leur vinrent avec les preuves; et alors ce n'est pas Dieu qui leur fut injuste, mais ils le furent à eux-mêmes.»

Le Coran, sourate XXX, 9 (éd. et trad. de J. Bercque; éd. revue et corrigée, Albin Michel, coll. La bibliothèque spirituelle, Paris, 1995), p. 432.

Trois éléments importants et nouveaux se sont produits à l'issue de ces douze nuits de sédition :

- leur étendue honteuse au territoire national dans son ensemble,
- la décision salutaire de notre gouvernement de réactiver la loi d'urgence de 1955,
- enfin la prise de position non moins salutaire des autorités religieuses musulmanes qui ont édicté un jugement interdisant aux Musulmans de prendre part à ces actes factieux.

Notre précédent texte avait suscité bien des discussions et des interprétations, en dépit de son extrême simplicité. Un simple d'esprit s'étonnait même auprès de Juan Asensio qu'on demande la punition d'un criminel et s'interrogeait : comment définir un criminel ? À ce degré d'aberration mentale et morale, que répondre ? Bref. Ces trois faits nouveaux sont l'occasion de préciser notre position. Nous l'avions fait à plusieurs reprises sur le site de Pierre Cormary, mais il n'est pas inutile – Que dis-je ? Il est plus que jamais utile de le faire ! – d'actualiser à nouveau, ici-même.

Jean-François Mattei citait le sociologue allemand Max Weber dans le troisième paragraphe de son article paru dans *Le Figaro* : le mien ne disait pas autre chose à condition de savoir lire Weber. Et je citais, toujours chez Cormary, Julien Freund, *L'Essence du politique* (éd. Sirey, Paris, 1965), car Freund fut un des grands commentateurs et lecteurs universitaires français de Weber. «Nous appellerons violence l'explosion de la puissance qui s'attaque directement à la personne et aux biens des autres (individus ou collectivités) en vue de les dominer par la mort, par la destruction, la soumission ou la défaite. [...] Non seulement la manifestation de la force permet de faire obstacle au déferlement de la violence, mais il peut y avoir directement antagonisme entre elles, justement parce que le recours à la violence a en général pour but de rompre un rapport de forces établi. [...] En tout cas il n'y a que la force qui soit capable de contenir et de limiter la violence. [...] De ce point de vue, l'antinomie entre force et droit semble factice; c'est la violence qui s'oppose au droit et au règne de la loi.»

La République a donc hier décidé de mettre en œuvre ce principe à partir de mercredi et il faut naturellement la soutenir dans cette épreuve, saluer la décision courageuse de notre Président Jacques Chirac et de son Premier ministre Dominique de Villepin. Suffiront-elles à ramener l'ordre ? Nous le verrons bientôt. Dans l'affirmative, tout serait réglé. Dans la négative, il faudra songer à l'*Ultima Ratio* : la force armée, et non plus la police civile ou militaire simplement.



Il n'est pas certain, en dépit du fait que les autorités civiles comme religieuses concernées s'entendent là-dessus, que cela suffira pour des raisons, à présent, bien évidentes : les barbares qui se livrent à ces actes – on ne doit naturellement nullement les confondre avec le reste des communautés civiles et religieuses auxquelles ils appartenaient – s'en prennent aussi bien aux biens publics qu'aux biens privés. Lorsqu'ils s'en prennent aux biens publics, ils les visent comme symbole même de la puissance publique, comme symbole de l'État. Lorsqu'ils s'en prennent aux biens privés, ils veulent ruiner les fruits du travail et de la richesse. Ils ne respectent donc plus ni loi pénale, ni loi civile, ni loi religieuse. Ils se posent hors de toutes ces lois et se reconnaissent membres d'une minorité égarée et haïssable, ne méritant pas le respect ni la dignité de la cité. Ils n'ont plus, de facto, le droit de cité qu'ils réclament de cette manière abjecte. Les autorités concernées leur délivrent depuis hier un message sans équivoque : soit ils décident de se soumettre, soit ils seront soumis de force. C'est une première et salutaire étape.

Reste une question : celle du rapport des forces. C'est ici que la population civile (y compris la population civile qui a donné naissance à ces barbares et en porte donc légalement la responsabilité)

peut aider efficacement la police et la gendarmerie sur le terrain, à condition qu'on lui en donne les moyens légaux. Que les pères soient autorisés à frapper leurs fils jusqu'au sang si c'est le seul moyen pour eux d'entendre enfin la voix de la raison et de la morale ! Que les mères puissent punir leurs filles d'avoir mal agi lorsque c'est le cas ! Que les frères aînés admonestent de sévères corrections aux jeunes égarés pour leur faire retrouver le droit chemin ! L'honneur de la communauté musulmane, d'une part, des autres communautés annexes représentées par ces dévoyés dans le conflit actuel d'autre part, est en jeu ! Pour l'instant, il est évident qu'on laisse désarmées aussi bien la communauté majoritaire que les communautés immigrées puis naturalisées et intégrées, et que si elle le sont – or elles le sont bien souvent, Dieu merci ! –, on ne leur reconnaît pas le droit de concurrencer les forces de sécurité constituées, bien que leur objet final soit le même : la sauvegarde de la concorde et de la paix, la défense du bien contre le mal !

Si ce rapport de forces est maintenu à notre avantage, tout ira bien. Sinon, il faudra passer à la vitesse supérieure. Souhaitons qu'on n'ait pas à en arriver à de telles extrémités mais qui sait ? Peut-être faut-il nous y préparer tout de même. Car nous avons affaire, il faut bien l'apercevoir pour prendre la mesure du mal, à des groupes armés et organisés qui n'hésitent pas à s'attaquer aux symboles mêmes de la civilisation occidentale chrétienne : écoles, bibliothèques, églises (deux cas constatés) ni à menacer directement la vie d'enfants ou de vieillards. Ils visent physiquement des membres des forces de l'ordre pour les tuer ou les blesser gravement. Il importe, à ce sujet, que la population française – y compris sa fraction d'origine étrangère depuis naturalisée et intégrée, toutes races et religions confondues – manifeste un soutien sans faille aux courageux policiers, gendarmes et C.R.S. chargés de nous protéger directement en allant au combat contre cette vermine. Et si demain nos soldats y sont envoyés, les soutenir indéfectiblement de même.

Un problème plus grave se profile depuis le discours de Villepin : celui du chantage à la terreur. De quel droit ces séditieux ignobles, comprenant des tueurs de sang-froid, bénéficieraient-ils de passe-droit particulier pour obtenir crédits publics, aide à l'emploi, traitement de faveur ? Pourquoi leur promettre un traitement de faveur alors que leurs victimes de ces 12 dernières nuits n'ont pas encore été même remboursées par les compagnies d'assurances des pertes qu'elles ont subies, sans parler des dizaines d'honnêtes travailleurs qui ont perdu leur emploi à cause de ces vandales ? Et *quid* des Français honnêtes alors ? Passeront-ils après, comme «citoyens de seconde zone» dans leur propre pays, lorsqu'il s'agira de recevoir les aides (scandaleusement médiocres et inadaptées) des A.N.P.E. à la recherche d'un emploi ? Ce serait tout de même «un peu fort de café» ! Des millions d'euros ont été dépensés en vain depuis des dizaines d'années dans ce tonneau des Danaïdes qu'on nomme «zones d'exclusion». En fait ces «zones» étaient parfaitement heureuses avant que cette «troisième génération» de délinquants, totalement dégénérée pour une bonne partie d'entre elle, n'y étale ses vices et sa violence, n'y fasse régner une terreur pire que celle que la «deuxième génération», en partie maudite en raison des mêmes vices, y avait déjà introduite en masse auparavant.



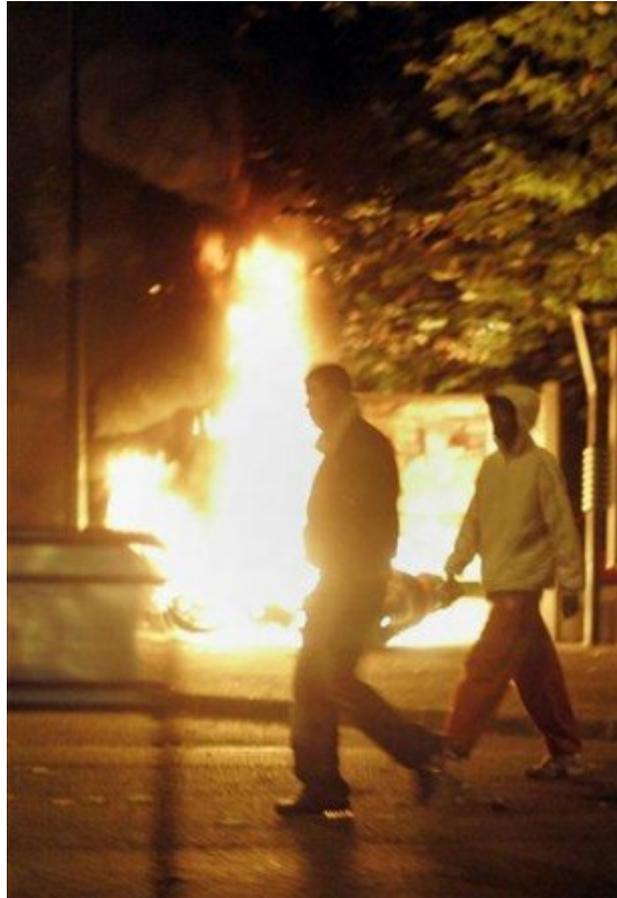
Dans la périphérie de la capitale de la noble Corée du Sud, héritière d'un des plus altiers combats pour la liberté du monde au XXe siècle, un Français vivant à Séoul et marié à une Sud-Coréenne,

témoignait que de tels immeubles à l'aspect «staliniens» et «collectivistes» sont la norme. Pourtant aucune violence, aucun mal de vivre particulier ne s'y fait ressentir, ajoutait-il immédiatement : les habitants y vivent en paix, et heureux ! Dans nos banlieues staliniennes elles-mêmes, on peut même observer un attachement sentimental des jeunes (délinquants ou non) et des moins jeunes (idem) pour ces «barres» imposantes : les uns et les autres sont, au fond, tristes quand on les détruit. Donc, la preuve est faite : le mal de cette médiocre jeunesse, qui ne rêve qu'à des profits matériels et ne songe nullement à se cultiver ou à travailler, ne vient pas de l'aspect matériel de leur existence. Il est né au fond de leur âme pervertie. Ceux dont l'âme est droite, non-tordue, qui vivent là-bas, ne se plaignent pas : ils acceptent de bonne grâce leur sort. Ils ont la sagesse de considérer qu'il y a des sorts bien pires que de vivre là. Il n'est que de regarder ce qui se passe dans bien des misérables parties du monde pour le comprendre aisément, d'ailleurs. La France leur offre tout de même du pain, une protection relative, un asile et un toit. Mais certains voudraient qu'on leur offre aussi B.M.W et Mercedes : ils mesurent leur être à leur avoir. Ce sont en somme des matérialistes iniques, occultant au fond d'eux-mêmes toute vie spirituelle, morale et esthétique.

En Thaïlande, on peut lire sur un mur près du port de Bangkok une ancienne et belle formule – toute stoïcienne – apposée par les autorités de ce pays splendide à une époque déjà un peu ancienne (années 1970 probablement) et qui manifeste clairement la conversion attendue de ces jeunes rebelles : «Si tu n'as pas ce que tu veux, tu dois aimer ce que tu as». Que disaient d'autre les philosophes anciens grecs et romains, que disent d'autres à leurs fidèles les diverses grandes religions monothéistes du monde moderne, Islam inclus bien évidemment ? Se révolter parce qu'on jalouse la richesse ou qu'on déteste la pauvreté est une chose. Tuer des gens dans la rue ou brûler des écoles en est une autre. La réforme morale de cette fraction pervertie de la jeunesse ne pourra provenir que d'une reprise en main, en profondeur, de leurs propres autorités religieuses. Si celles-ci faillissent à le faire, ce n'est certes pas l'école laïque qui y réussira davantage, pervertie qu'elle est depuis des dizaines d'années par le gauchisme structuraliste des années 1968. Et alors, il ne s'agira ni d'un choc des civilisations, ni d'un choc religieux puisque ces barbares sont en-deçà de ce qu'on définit par vie civilisée ou vie religieuse : on se situera au niveau précis où Catilina s'était en son temps situé, avec la clientèle qu'on lui connaissait. L'exil (de nos murs, voire de la vie commune elle-même) et la puissance du fer et du feu devront alors s'abattre sur eux sans rémission jusqu'à ce que la paix civile soit retrouvée. En fait, il n'y a là-dedans rien de nouveau que pour les incultes et les ignares, et leurs complices intellectuels, qui sont de pires criminels dans la mesure où ils excusent et justifient sciemment, consciemment, des criminels au degré de conscience proche du néant même si suffisant pour choisir consciemment le mal aux dépens du bien. Ceux qui ont lu suffisamment et médité suffisamment – l'élite de la nation française à qui ce noble site du Stalker est destiné par vocation – savent pourtant cela : *nihil novi sub sole*. Catilina menaçait de ruiner la République romaine en s'appuyant sur de tels égarés, indignes de Rome. Or la France, Paris sont les héritiers de la pensée et de l'action de l'ennemi de Catilina, Cicéron. Il faut relire Cicéron. Il ne suffit plus, comme le voulait Bergson, «d'agir en homme de pensée, de penser en homme d'action». Il faut que les hommes de pensée pensent la pensée et que les hommes d'action agissent la sphère de l'action. Cicéron pensait durant ses périodes d'*otium studiosus*, il agissait par paroles politiques dans ses périodes d'action. Faisons de même, dans la pénible circonstance où nous nous trouvons, lorsqu'il s'agit de l'analyser et d'y remédier. Chacun y trouvera son profit et les choses seront à leur place. L'effectivité d'une réalité doit se penser effectivement, non pas en belle âme. Embrasser la réalité, c'est embrasser la vérité. Dans l'histoire, la réalité qui triomphe est la vérité. Or dans le conflit qui nous occupe à présent, il importe que notre réalité et notre vérité triomphent du néant, du chaos qu'on veut leur substituer. Ne nous y trompons pas : l'Europe et le reste du monde ont les yeux fixés sur nous. Ne les décevons pas.

11/11/2005

Le temps des kaïra, par Raphaël Dargent



Complétant et prolongeant à leur façon les deux textes remarquables (le premier et le second) de Francis Moury qui, je dois le dire, ont été lus, si j'en crois les nombreux blogs anglo-saxons qui les ont mentionnés, bien au-delà de la zone d'influence traditionnelle arpentée par le stalker, voici un texte (sous-titré : *L'Avant-Guerre civile ethnique*), pas moins polémique, de mon ami Raphaël Dargent, directeur du Cercle Jeune France et de la revue *Libres*. La Zone s'ouvre donc, une nouvelle fois, à toute personne désireuse d'y venir penser, et penser n'est-ce pas, cela signifie toujours remonter à la source et surtout ne point se laisser séduire par les sirènes défraîchies chantant le quotidien infra-verbal. Je puis dire aussi que ces deux textes de Francis m'ont valu un abondant courrier, toujours retransmis à mon ami. Je garde de l'un d'entre eux, signé par le patron de la *Revue des deux Mondes*, Michel Crépu, un souvenir amer : nous était demandé de prendre de la hauteur, les événements qui ensanglantaient nos banlieues méritant, selon Crépu, bien autre chose (mais quoi ? L'intéressé n'a jamais pris la peine de nous répondre...) que des échelades bloyennes. N'allons pas plus loin, tout est dit : lorsque Michel Crépu désire exprimer le comble de sa colère, que dis-je, l'abomination de la désolation tranquillement assise dans le saint des saints de la pensée juste et humaniste, l'adjectif ordurier *bloyen* revient systématiquement sous sa plume sagement policée qui, n'en doutons point, écrira dans le prochain numéro de sa vénérable revue un papier sage, ironique, intelligent, content de son point de vue stratosphérique et bien incapable mon Dieu, à moins d'y déverser le combustible de mille enfers, de commencer à rougeoyer... Quant à la combustion n'y rêvez pas, autant demander à un placide catholique d'aller houspiller, son petit Du Bos en poche, contre la mort de plusieurs innocents tombés sous les coups des chi... pardon, des *sauvageons*.

Que l'on ne s'y méprenne pas, le Mal tel que l'analyse et le stigmatise Raphaël est exactement le même que celui qui a provoqué la belle colère de Francis, laquelle semble avoir dérangé bien des cervelles de

moutons qui, s'appliquant à m'écrire en tirant la langue, m'ont jeté, comme s'il s'agissait de rayons laser, des mots terribles : royaliste, extrémiste, fasciste, amalgameur, dangereux excité, que sais-je encore, ah oui : bloyen. Seule l'arme et, bien sûr, l'angle d'attaque choisis par nos belluaires (les porchers se reconnaîtront) diffère, si je puis dire, qui tentent de percer le caparaçon épais recouvrant l'âne monté par la fameuse Putain, en parade criarde dans les ruelles crasseuses de la Babylone républicaine. De cette fourberie linguistique qui porte un nom, et un nom qui, comme toujours, trahit l'immonde réalité se parant d'oripeaux glorieux, je dirai, avec une ironie gourmande, qu'elle est d'abord un *gauchissement*.

Les banlieues brûleront sans doute toujours mais, dans ces feux de joie, comme les considèrent trop de commentateurs (appelons-les, pour plus de commodité, des crétiens) de gauche, dans cette guerre civile larvée selon certains pusillanimes dirigeants de droite tout de même embabouinés par la langue de bois apprise de force dans les goulags du prêt-à-penser, et, enfin, dans cette véritable annonce (mais encore infiniment atténuée, on s'en doute) des lendemains qui attendent la France laïcarde, comme une toute poignée d'intellectuels, Del Valle, Finkielkraut ou d'écrivains, comme Dantec qui n'ont jamais craint, tel l'Ézéchiël d'Abellio, de garder leurs yeux ouverts, osent l'affirmer, se cache... Quoi ? *Une maladie du langage*. Je ne dis pas : une maladie qu'accentue le langage lui-même cancérisé, j'écris bel et bien, dans l'urgence même de cet intolérable paradoxe (tous les paradoxes le sont...) : une maladie du langage, à côté de laquelle, comme Kraus le savait si bien, la guerre n'est rien. Une réalité fantasmée, travestie par des mots mensongers peut se parer de tous les *prestiges*, au sens que Wier, docteur pétri de science et de méthode expérimentale, traquant les délires démoniaques, donnait à ce très vieux mot chéri des démonologues. Une réalité qui porte son nom, et son nom véritable (*meurtrier* et non *casseur en rupture de société*, *meurtre* et non point *haine des natures mortes*, fussent-elles celles représentant des lampadaires, *guerre civile larvée* et non point échauffourées de jeunes qui rouillent au pied de leur barre, *islamisme rampant* et non point chants guerriers appris dans les jeux vidéo, etc.), n'est rien de plus qu'un fait, qu'une action politique certes courageuse n'aura alors aucun mal à contenir, endiguer, réprimer ou... rédimier. Il est cependant vrai, nous le savons tous, que l'action politique a depuis trop longtemps perdu (n'était-ce pas même un rêve fabuleux ?) sa majuscule qui le rapprochait d'une véritable mystique.

Il y a donc, derrière chaque main levée de voyou, dans chaque projectile (le terme est faible lorsqu'il s'agit de machines à laver !) jeté par un de ces irresponsables dans le but, évident, de blesser ou de tuer, dans chaque cri de haine hurlé à la France (qu'il s'agit toujours de baiser ou de crever) par ces chiens analphabètes sponsorisés par nos médias, un *menteur*, et un menteur officiel, plébiscité par une cohorte de bouffons placidement d'accord avec la horde, non pas celle des loups mais celle des moutons. Vous ne m'en voudrez pas je pense, dans le cas qui nous occupe, de jeter à la face de ces imbéciles consciencieux que le mensonge, immense, énorme comme un nuage chargé d'orage et en même temps de guère plus de consistance qu'un mauvais rêve, est de toute pièce exhalé par le marécage putride où croupissent nos belles âmes du peuple de gauche qui, à son tour, n'en finit pas de crever en s'empoisonnant de mots pervertis, portés en triomphe comme des étendards déchirés. Parfois, souvent même, je ne l'ai jamais nié, ces étendards ont été levés par des hommes (et je ne songe pas seulement à nos tant vantés résistants, presque toujours, allez donc savoir pourquoi, communistes...) qui ont payé ce geste de bravoure de leur vie. Aujourd'hui, regardez ce monument d'Iwo Jima de foire : des nains s'agitent en tous sens, qui ne sont pas dignes de lécher les excréments de leurs ancêtres, et se précipitent pour se bâfrer dans l'écuille sordide des vertus républicaines qu'ils renversent comme des pourceaux.



«Le plus dur semble aujourd’hui derrière nous». Voilà ce matin ce que se répètent, pour s’en convaincre, beaucoup des Français victimes des violences urbaines quand ils constatent que celles-ci vont peu à peu en diminuant. On aimerait que cela fût vrai, qu’en effet l’heure soit à l’apaisement, qu’en effet tout rentre dans l’ordre. Or, je ne le crois pas. Le plus gros de la tempête est malheureusement encore à venir. Pour dire vrai, il se pourrait bien que ces émeutes ne constituent en réalité qu’une sorte de répétition, même pas générale, de ce qui nous attend d’ici quelques années, cinq, dix, quinze ans au plus, à savoir une authentique guerre civile interethnique. Je sais bien ce que cette expression de «guerre civile» peut avoir de choquant pour les belles âmes. Peu importe. Après quatorze nuits de guérilla urbaine inouïe – mais non pas imprévisible car il fallait bien que cela survienne – il est temps de parler clair et de dire les choses telles qu’elles sont, d’appeler un chat un chat. Depuis une semaine, j’ai lu et entendu trop d’inepties sur le sujet.

I. Racailles et «collabos»

Racaille. Commençons par ce mot autour duquel la bien-pensance s’exclame et pousse ses cris d’orfraie. N’est-il pas surréaliste qu’une polémique soit née et ait enflé autour de ce mot prononcé par Nicolas Sarkozy ? Comment donc aurait dû parler le Ministre de l’Intérieur ? Eût-il fallu parler de «garnements», de «chenapans» ou encore comme l’angélique Chevènement de «sauvageons» ? Car enfin comment appeler, sans choquer personne, et surtout pas nos commissaires politiques de l’égalitarisme, nos gardes rouges du droit-de-l’hommeisme, ces voyous qui brûlent tout sur leur passage, voitures, bus, centres commerciaux, entreprises, entrepôts, gymnases, écoles, ces délinquants qui caillaient les forces de l’ordre, les pompiers, les chauffeurs de bus, ces salopards qui vendent leur drogue à nos enfants et les rackettent, ces barbares qui battent à mort un homme innocent, ces monstres qui arrosent d’essence et mettent le feu à une femme handicapée ? Existe-t-il même un mot approprié pour dire à quel degré de folie, de haine, d’inhumanité sont parvenus ces individus ? Ce mot même de «racaille», bien faible en réalité pour dire ce qu’ils sont, ne choque que les idiots, ceux qui croient ou font semblant de croire que Sarkozy montrait du doigt TOUS les jeunes des banlieues – ce qu’il ne fit jamais ! – et les privilégiés, cette gauche idéologue qui habite loin de ces quartiers. Mme Michèle Stouvenot, éditorialiste au *Journal du Dimanche*, affirme que l’appellation est «désuète», «qu’on ne l’entend plus guère que dans les vieux et bons quartiers de Neuilly». «C’est dire, conclut-elle, si Nicolas Sarkozy ne parle pas comme les gens». Que Mme Stouvenot quitte donc les couloirs climatisés de son journal ! Elle verra que n’est pas décalé celui qu’elle croit. Ce terme de «racaille», ces barbares en herbe (l’expression prend ici tout son sens) l’ont adopté eux-mêmes depuis des années, revendiquant d’être, en verlan, la «caillera». A tel point, qu’en signe d’identification, de reconnaissance – réflexe proprement tribal, «communautaire» dirait-on aujourd’hui – le mot de «kaïra» s’affiche sur leurs sweet-shirt, sur fond de gueule de Pitt Bull.

Mais l'indignation est sans limite chez nos apôtres gauchistes; c'est même chez eux comme une seconde nature. Avant-hier, ils s'indignaient des mesures de couvre-feu qu'ils jugeaient attentatoires aux libertés fondamentales, aujourd'hui ils s'émeuvent de la volonté de Nicolas Sarkozy d'expulser les étrangers, quelles que soient leurs situations, qui ont participé à ces violences. N'est-ce pas justement parce que l'état d'urgence a été déclaré que l'étendue des violences s'est réduite depuis deux nuits ? Quant à l'expulsion des étrangers émeutiers, n'est-elle pas une simple mesure de bon sens ? Quel pays au monde peut-il accepter qu'on vienne de l'extérieur le mettre à feu et à sang ? Faut-il donc que ceux qui polémiquent ainsi soient inaptes à tout raisonnement autre qu'idéologique ? A vrai dire, on a beau être habitués depuis des années à de telles inepties, ces présentes réactions d'indignation sont proprement ahurissantes et dépassent l'entendement. Ce ne sont là que défis au sens commun. **On n'ose imaginer quel camp choisiront demain ces gens quand le pays sera en plus grand péril encore. On ne devrait jamais oublier que c'est par pacifisme et par volonté d'apaisement déjà, que l'essentiel de la Gauche vota hier les pleins-pouvoirs au maréchal Pétain, condamnant la France à l'armistice, c'est-à-dire à l'abaissement, et ce en toute connaissance de cause.** Les polémiques proprement scandaleuses des Hollande, Mamère et autres Buffet ou Besancenot doivent les disqualifier définitivement aux yeux du pays profond. Pour notre part, nous savons désormais qu'il nous faudra tout faire pour que ces gens ne reviennent pas au pouvoir. Il fut un temps où certains patriotes parlaient d'*Anti-France* pour qualifier leurs adversaires. Il n'est pas interdit aujourd'hui de ressortir l'expression des placards où on l'avait remise, croyait-on pour toujours. Mais c'est toute la Gauche qui révèle aujourd'hui son vrai visage, à l'exemple de cette gauche républicaine dont nous fûmes proches, eu égard à notre combat commun contre l'Europe supranationale (même si nous avons toujours su que son NON avait peu à voir avec le nôtre), qui s'égare et dérape complètement. C'est peut-être là le seul mérite des événements dramatiques que nous vivons : ils clarifient remarquablement les positions et nous désignent nos véritables amis. Les crises nationales sont toujours de formidables révélateurs.



II. L'aveuglement idéologique de la Gauche

Oui, la Gauche s'égare et avec elle les commentateurs et une partie du pays, en considérant que ces événements expriment uniquement une grande colère sociale.

Qu'il y ait une désespérance sociale dans ces quartiers n'est pas contestable et nul ne le conteste en vérité. Mais le chômage n'est pas réservé aux seuls enfants de l'immigration, il existe partout et pas seulement dans ces banlieues; il touche aussi des quinquagénaires «blancs». Ces derniers ne mettent pas pour autant le feu à leur quartier. Et puis qu'on ne nous raconte pas d'histoires : ceux qui brûlent et saccagent ne sont pas tant les chômeurs en fin de droits que ceux qui au contraire vivent fort bien et prospèrent de leurs trafics illicites, gagnants pour certains d'entre eux en une seule journée ce qu'un enseignant ne gagne pas en un mois !

Qu'on cesse aussi de dire, contre toute vérité, que rien ne se fait pour aider les banlieues. Beaucoup s'est fait et beaucoup se fait encore. Depuis maintenant une quinzaine d'années, nombreux sont les centres socio-culturels, les équipements sportifs, les réhabilitations d'immeubles collectifs, les aménagements d'espaces verts qui ont été financés et malheureusement aussitôt dégradés, voire saccagés. Le préfet du Nord s'est, il me semble, ému de cette réalité.

Las, le gouvernement s'apprête – le Premier ministre s'y est engagé pour calmer la crise – à en remettre une couche, à distribuer à nouveau 100 millions d'euros pour ces quartiers. Qui paiera les destructions ? Et qui financera ce plan exceptionnel ? La réponse est simple : le Français moyen, contribuable et assuré qui n'en peut plus et que la colère étouffe. Et pour quel résultat ?

La Gauche gémit sur la répression policière de Nicolas Sarkozy mais ne voit-elle pas que la Droite libérale lui donne finalement gain de cause ? Gain de cause quand elle dote à nouveau des associations de quartiers, dont certaines se servent de l'argent public pour développer l'enracinement communautaire; gain de cause quand elle avance sur le dossier du vote des étrangers aux élections locales ou promeut la discrimination positive, servant ainsi son projet de France multiculturelle et multiethnique; gain de cause enfin quand elle reprend à son compte la folle revendication de mixité sociale, mixité qui ne fera qu'étendre à l'ensemble du territoire un problème jusqu'alors cantonné à certains quartiers, de la même façon qu'au nom de l'égalité des chances la mise en place du collègue unique provoqua hier l'effondrement généralisé du niveau scolaire moyen ? La Gauche n'en a décidément jamais assez; aveuglée par son obsession égalitariste et droit-de-l'homme, elle se moque que le pays soit menacé de banqueroute : elle est prête, coûte que coûte, à casser la tirelire, quitte pour se faire à menacer l'identité et à terme l'unité françaises.

III. De l'intégration à la désintégration : le danger communautariste

En réalité, il ne s'agit pas tant d'un problème social que d'autres choses.

Il s'agit d'abord de délinquance pure.

Comment ne pas parler de délinquance pure quand il s'agit en vérité de la volonté de certaines mafias organisées dans ces quartiers de faire «tomber» le Ministre de l'Intérieur qui leur a déclaré la guerre publiquement et dans les faits ? Si toute l'affaire autour des termes de «kärcher» et de «racaille» a ainsi été montée en épingle jusqu'à entraîner ces émeutes, c'est bien parce que certains trafiquants, certains receleurs, certains voleurs, avaient intérêt à créer une pression telle sur le gouvernement que Nicolas Sarkozy serait contraint de démissionner. Les politiques qui relayèrent cette revendication exprimée par les banlieues font figure d'étranges complices. On a parlé d'«organisation» pour expliquer l'importance du phénomène violent; c'est, je crois, à partir du moment où l'on prend en compte cette donnée mafieuse qu'en effet l'on peut évoquer une «organisation». Les dealers sont suffisamment nombreux partout en banlieues (et ailleurs) pour se sentir tous également menacés dans leur *business* comme ils disent par les propos – et les actes – du Ministre de l'Intérieur.

Il s'agit aussi d'un problème ethnique. Et là aussi, il faut désormais parler vrai. Il n'est plus temps de se voiler la face : la France ne maîtrise plus son immigration. Il suffit pour s'en convaincre de prendre le métro parisien ou de parcourir certaines rues de Strasbourg, de Lille, de Marseille pour réaliser l'ampleur du phénomène. Corrélativement à cette vague migratoire, le communautarisme s'installe dans notre pays, les populations s'affilient par affinités culturelles et religieuses, par réflexe identitaire et ethnique.

Les belles âmes pourront dire ce qu'elles veulent : on ne peut ni assimiler ni «intégrer» indéfiniment des flots continus de populations éloignées de toutes nos traditions. Les seuils de tolérance, cela existe. De toute façon, jamais nous n'aurions dû abandonner la politique d'assimilation – qui a toujours été notre tradition nationale – au profit de celle d'intégration – conception anglo-saxonne. **En réalité, la notion même d'intégration est fondamentalement une notion communautariste. Elle vise à river à leur origine première et à leur identité ethnique, les populations étrangères ainsi «intégrées».** Cette politique était viciée dès le départ. Elle reconnaissait de fait que les étrangers, de traditions culturelles trop éloignées des nôtres, ne deviendraient jamais, *ne souhaiteraient* même jamais devenir, des Français à part entière. L'intégration supposée des populations étrangères menait tout droit à la désintégration de l'ensemble national. Nous y sommes presque. D'ailleurs, n'était-il pas absurde de demander aux populations étrangères de «s'intégrer» à l'ensemble national alors qu'au même moment l'on n'avait de cesse de sommer la France de se repentir, ici de complaisances avec Vichy, là de la colonisation, là-bas de la torture en Algérie, alors qu'au même moment l'on expliquait aux Français que leur pays était désormais trop petit et trop faible et qu'il devait disparaître au profit d'un ensemble fédéral européen ?



IV. Nul ne se renie impunément : l'identité de la France

Dans ces conditions, nul ne doit s'étonner de ces violences. Tout était malheureusement prévisible. De plus en plus de jeunes Français, issus de l'immigration certes mais nés en France, renient ce qui devrait être leur pays, ne le reconnaissent pas, et même maintenant le combattent. Comme dans ces chansons de rap qui insultent la France de «garce qu'il faut baiser à mort» et qui appellent justement à tout brûler.

Qui se souvient de ce stade de France – si mal nommé – qui siffla la Marseillaise lors d'un match opposant l'équipe nationale à celle d'Algérie, qui se souvient encore des drapeaux algériens qui flottaient le soir de la réélection de Jacques Chirac en 2002, à la grande stupéfaction du couple présidentiel, qui voit enfin ces jeunes Français portant fièrement leurs tee-shirts aux couleurs de la Turquie, du Maroc, de l'Algérie, prend conscience de la gravité de la situation.

Encore faut-il là-dessus rajouter l'incontestable montée en puissance de l'islam dans notre pays, et le drame est déjà joué. Un mot justement de la religion. Qu'il ait été nécessaire au XIXe siècle de lutter contre les congrégations qui s'immisciaient dans toutes les affaires privées et publiques, qu'il ait été nécessaire de séparer alors l'Église de l'État, n'est pas contestable, mais que nous en soyons encore là aujourd'hui, alors même que les églises sont vides, les curés de moins en moins nombreux et les valeurs chrétiennes partout bafouées, moquées, décriées est proprement inepte. **La France n'est certes plus «la fille aînée de l'Église»; doit-elle pour autant renier ses propres racines, renoncer à son identité propre ? Car la religion, quoi qu'en disent les laïcards, fait partie de l'identité nationale. C'est là l'étrange incohérence des hérauts modernes de la laïcité : après avoir bouté le**

catholicisme hors de France, les voilà qui se battent pour que l'islam y ait sa place et prospère ! Aujourd'hui, le laïcisme – la laïcité pervertie en idéologie haineuse – est stupide et même criminel parce qu'il sape les derniers ressorts moraux du pays. C'est la France, rappelons-le, qui a souhaité que l'on gomme toute référence à l'héritage chrétien de l'Europe dans le Traité constitutionnel européen. C'est Chirac et Villepin qui souhaitent aujourd'hui que la Turquie rejoigne l'Union européenne. L'islam n'a donc pas fini de prospérer en France, contredisant non seulement notre héritage culturel et religieux mais aussi nos principes républicains. **Charles Péguy écrivait il y a déjà un siècle que «Le mouvement de dérépublicanisation de la France est profondément le même mouvement que le mouvement de sa déchristianisation».** Faut-il être naïfs pour ne pas voir dans les violences actuelles cette composante identitaire, ethnique et religieuse ? A force de se renier soi-même, nous serons balayés ? Faut-il être fous ou inconscients pour agir de la sorte ?

V. Vers la Grande Guerre civile interethnique ?

En tous les cas, il faudrait ne rien comprendre à la situation réelle de notre pays pour ne pas voir dans ces événements de guérilla urbaine l'annonce de possibles embrasements généralisés, peut-être d'une guerre civile entre communautés. La question de la Grande Guerre civile interethnique européenne a été posée par l'écrivain M. G. Dantec. Le propos a beau sembler apocalyptique, il apparaît de moins en moins farfêlu.

Car la France n'est pas seule concernée par ces problèmes d'immigration et d'islamisation. Les Pays-Bas, eux aussi, prennent la mesure du problème. Avec le melting-pot que produit la centrifugeuse mondialiste, toute l'Europe et plus largement tout l'Occident sont désormais concernés. Ce désastre n'est pas le résultat d'une évolution *sui generis*, mais le fruit de politiques délibérées, politiques d'immigration que nos dirigeants veulent poursuivre tout en l'infléchissant quand ils appellent à tort, comme justement Nicolas Sarkozy, à une «immigration choisie», à des quotas d'immigration professionnelle. **Cela fait maintenant deux décennies que l'on prépare nos esprits à ce multiculturalisme et à ce communautarisme. Or partout où il existe, il ne fonctionne pas et entraîne les plus graves tensions. C'est peut-être bien Dantec qui a raison : l'éclatement de l'ex-Yougoslavie n'a peut-être été que le signe avant-coureur de l'éclatement prochain de l'Europe.** Au train où vont les choses, nous allons certainement en effet vers la guerre civile. Nul doute alors que la France, du fait de l'importance de ses communautés d'origines arabes et noires, sera en première ligne. Des penseurs comme Alain Finkielkraut ont le courage de dire ce qui menace. Voici déjà que des populations africaines s'organisent par quartiers, investissent des immeubles, occupent des églises, se posent en victimes, évoquent le passé colonial et au nom de ce passé revendiquent une radicalité politique. Sur fond d'antisémitisme, l'activisme du triste Dieudonné entre dans ce cadre, tout comme les propos haineux contre «la race blanche» de ses amis de la Tribu K.

Le politologue Alexandre Del Valle analysait clairement la situation en 1998 lorsqu'il écrivait : «Obligés d'accueillir dans leurs pays des millions d'immigrés musulmans globalement inintégrables, sans être jamais consultés démocratiquement sur ce point, les peuples européens sont les grands oubliés dans cette affaire. Nos dirigeants «politiquement corrects» les méprisent et les trahissent. Ils se permettent de traiter de «racistes» ceux qui manifestent leur refus de la submersion de l'Europe, oubliant au passage que leurs mandats leur ont été attribués avant tout pour garantir la pérennité et la sécurité de la nation.» (1)

VI. Pour le réarmement moral du pays

Dans l'immédiat ce qui est à souhaiter, c'est que «force reste à la loi» et que nul ne continue à donner gain de cause aux émeutiers en leur cherchant je ne sais quelles circonstances atténuantes. Ensuite, il est clair que le Ministère de l'Intérieur doit continuer son travail et en effet faire le ménage dans les banlieues, les vider de la «racaille» qui les peuple, dealers et trafiquants en tous genres. Et ce, quoiqu'en disent la Gauche aveugle et idéologique, prête à tous les renoncements. Sur ce plan, et sur ce plan seulement – celui de l'ordre public – il s'agit de soutenir Nicolas Sarkozy. Même si l'actuel Ministre de l'Intérieur n'est pas exempt de contradictions puisqu'il est aujourd'hui victime du communautarisme qu'il promeut et qu'il promet encore, jouant ainsi aux pompiers pyromanes. **Enfin, il faudra, et c'est là le plus difficile, que les Français retrouvent ce qu'ils sont, à savoir**

leurs valeurs, leurs racines, leur identité. Qu'ils cessent en tous les cas de se renier indéfiniment. C'est la condition *sine qua non* de la concorde civile et de l'unité nationale et, au-delà, de la pérennité du pays. Il s'agit désormais d'entendre l'avertissement et de travailler enfin au réarmement moral du pays.

Nous voici entrés dans *le temps des kaira*, celui qu'il faut malheureusement appeler celui de l'Avant-Guerre civile. Est-il encore possible d'éviter le grand déchirement, l'embrasement généralisé, la guerre civile interethnique ? Cela n'est pas sûr.

(1) Alexandre Del Valle, *Islamisme et États-Unis – Une alliance contre l'Europe* (L'Age d'Homme, 1997). Il faudrait relire aussi l'analyse intelligente d'Éric Werner, in *L'Avant-Guerre civile* (L'Age d'Homme, 1998).

17/11/2005

Notre société a généré un monstre, par Serge Rivron



Mon cher Juan,

il vous aura peut-être paru surprenant que je ne me manifeste pas depuis le début de ce qu'il est convenu d'appeler *la révolte des banlieues* (expression à la fois idéaliste et erronément généralisante, entachée de parti pris).

Mon silence jusqu'à ce jour tient, justement, à ce que j'essaie de m'écarter de toute réaction de parti pris pour tenter de comprendre et analyser, autant que faire se peut, ce qui se manifeste de tous côtés depuis le début du mois de novembre. Et il s'en manifeste, des choses, raisons, déraisons et péroraisons, par et autour de cette flambée de violence que, pour ma part, je n'arrive pas à prendre au sérieux – non pas au sens où je dénierais de quelque façon que ce soit la gravité des actes qui se commettent chaque nuit depuis 15 jours, ni que je n'en mesure l'effroyable potentiel et la désolante leçon; mais autant mon désarroi est immense face aux événements eux-mêmes, autant je ne parviens pas à adhérer d'aucune manière à aucun des discours (du fleuve des discours) que se sont senti en droit et en demeure de produire sur ces événements tous les tenants de parole, des plus piteux commentateurs habituels des médias aux philosophes et écrivains, en passant par les politiques et tous les diaristes et blogueurs internautes.

Pour paraphraser l'introduction au remarquable commentaire qu'Alain Finkielkraut a fait la semaine dernière sur une radio communautariste (c'est tout de même à noter), ces événements m'atterrissent profondément, mais ne me surprennent pas. C'est pour cette raison, et même si le fil du discours que je tenais alors n'a que peu à revendiquer de ce qui se passe aujourd'hui, que j'ai tenu à refaire lire en les proposant sur quelques sites, deux articles que j'avais écrits en 90 et 91, et qui me paraissaient pouvoir éclairer un peu la réflexion. Vous avez choisi de ne pas les publier vous-même, et je le regrette, non pour ma vanité, mais parce qu'ils auraient peut-être forcé notre ami Moury, comme ceux qui chez Cormary ou ailleurs lui ont emboîté le pas, à un peu plus de circonspection. Ils m'y ont forcé moi-même en tout cas.

Car, si la condamnation des actes qui se sont commis et se commettent encore doit être totale, si en aucun cas la recherche des raisons de ce qui se produit ne doit aboutir sur cette indigne aporie qui fait que toute une gauchardise irresponsable en vient à accuser les victimes des exactions commises, il me semble qu'on ne peut pas s'exonérer (on, c'est à dire chacun de nous en tant qu'il participe d'un corps social en déliquescence) à si bon prix que certains, dont Moury et même Finkielkraut à certains moments, de notre responsabilité et de notre solidarité (même si ça nous étouffe) à l'égard de ceux que les médias ont appelé *émeutiers* jusqu'au moment récent où ils se sont rendu compte que *voyous* faisait mieux (depuis que Chirac a parlé, ils vont redevenir les *filles et les fils de la République*, ce qui, même si les filles sont totalement absentes de leurs rangs, est tout de même beaucoup plus compatissant...). La violence des loubards de banlieue exaspère, révolte, indigné, scandalise autant qu'elle fait peur, oui.

Mais ce n'est certes pas nouveau. Ni son éternel état rampant dans le corps social de tous les quotidiens de toutes les sociétés du monde, ni ses explosions grégaires périodiques. Si elle mobilise aujourd'hui tant d'encre et tant de salive en France comme à l'étranger, c'est bien évidemment que le 11 Septembre 2001 est passé par là. Mais quoi ? Les casseurs, beaucoup de commentaires réactionnaires le soulignent, sont aussi incultes que le premier hooligan venu, n'importe quel beau teigneux qui, entre deux tirages du loto, brique sa caisse, vidange son huile au caniveau en se disant que tout le monde s'en fout ça changera pas le monde je paie mes impôts, moi, et retourne beugler sur les gosses des voisins. Les loubards ne paient pas d'impôts, en plus, et comme le dit justement Finkielkraut, leur essentielle motivation dans l'existence est de se faire de la thune, n'importe comment, parce que *la thune c'est respect, zy-va*. Croire que derrière ce degré zéro de la pensée politique peut se cacher un plan de conquête islamique est à peu près aussi idiot que rêver par lui l'avènement des phalanstères proudhoniens. On souhaiterait bien plutôt que la pensée religieuse, qu'elle fût islamique, chrétienne, juive ou bouddhiste, parvienne à ébranler un jour leur carapace de haineuses rancœurs.

On évoque aussi, à la jubilation des puissances étrangères, si ce n'est à l'instigation de certaines, que *l'insolence française* a toujours exaspérées et que sa position lors de la guerre d'Irak tout autant que son NON à la Constitution européenne ont confortées dans cette perception, la démonstration de l'échec du *modèle social* français, qu'on étend volontiers à une crise de la République. J'aurais pour cette lecture des événements une certaine convergence de vue, n'en déplaise à quelques émules de Jean-François Kahn qui y voient *exactement l'inverse*, dépassant de cent coudées d'imbécile mysticisme laïcard ceux qui parent le vandalisme actuel des couleurs de la sédition. Il n'est que trop criant que le *modèle social* dont nous abreuve depuis une bonne décennie le parler syndical et politique national est, sinon inexistant, au moins lamentable, construit de bric et de broc sur un amoncellement de micro-privileges corporatistes, de dépenses collectives clientélistes, de répartition illusoire et de solidarités fumeuses, réunies dans la revendication incantatoire et inopérante de sa cohérence auto-proclamée. Quant à la République, il y a bien longtemps que son sens a déserté les vaisseaux qui irriguent la médiature (c'est-à-dire ceux que l'appétit et le sort a mis à la direction de notre société), comme en ont témoigné récemment l'indigne campagne référendaire pour le traité constitutif européen et l'absence totale de mise en œuvre de son résultat par ladite médiature, Président de la République en tête. **Crise de la République il y a donc bien, mais depuis bien plus longtemps que n'en pourront jamais témoigner les beuglements délétères de quelques voyous, enfants de la guerre sans merci que les puissances de l'argent ont remporté sur le ventre mou d'une Chose Publique dévoyée par un siècle de vraies corruptions et de fausses dénonciations jetées en pâture à la vindicte poujadiste des masses.**

Certes donc, le portrait de notre société, au moral qu'elle déconstruit sournoisement ou cyniquement depuis des lustres comme au physique qu'elle arbore dès qu'un infime de ses sous-produits (voyous, terroristes, dégâts d'ouragans même) le dévoile, n'est pas franchement gaillard, et l'on pourrait plutôt s'étonner de l'incroyable résistance à l'épreuve d'un *système* capable d'absorber sans presque broncher les dysfonctionnements qu'il produit et les menaces qu'il accumule à l'horizon toujours plus prochain de ce qui subsiste d'humanité en chacun de nous – un peu d'espérance, un soupçon de désir de sens, une once de tremblement face à notre responsabilité dans la poursuite collective de l'aventure humaine.

Nous sommes loin de notre sujet ? Hélas ! Notre sujet est noyé depuis quinze jours de tant de parasites – faut-il envoyer l'armée aux loubards ou bien les y enrôler de force ? Faut-il leur construire plus de stades ou bien couper les allocs à leurs parents ? Faut-il pendre Sarkozy ou l'élire ? Islamisme rampant ou vulgaire mafia ? Sauvageons injustement discriminés ou racailles perverses ?... – qu'on en arrivera à imaginer sans sourire ni vomir une issue au problème dans la candidature de Ségolène Royal à la Présidence de la République !*Car le débat qui s'est instauré autour de *la révolte des banlieues* est une enfilade de monologues de sourds dont encore ne sortiront vainqueurs, comme toujours, que la dérision des Guignols de l'info et autres Ardissonneries, le cynisme débilisant de l'infogielisme ambiant et de coûteuses mesures cache-misère. Moury et quelques autres ont au moins eu raison sur ce point : il faut appeler un chat un chat, et cesser de se cacher derrière son petit doigt. Cette *révolte* montre clairement une seule chose, c'est que **notre société a généré un monstre qu'elle n'a ponctuellement aucune manière de canaliser hors la violence qu'il appelle et qui le régénère, et dont nous serons dans la durée incapables de nous débarrasser sans remettre profondément en question notre fonctionnement et nos valeurs collectives.**

Pardonnez-moi, cher Juan, de m'en tenir là de mon propre monologue de sourd, et de ne tenir en aucun cas à avancer ma propre panoplie de solutions définitives.

Bien cordialement,

Serge Rivron.

18/11/2005

Bellum civile 3 ou Martial Law in France, par Francis Moury



Francis Moury poursuit avec ce troisième texte (c'est moi qui en ai souligné certains passages), sous-titré *De l'état d'urgence à sa prorogation*, sa série de vives réflexions sur les événements dramatiques qui ont secoué notre pays. Ce texte est aussi une réponse pour le moins elle-même circonspecte et comme frémissante face à ce qui se prépare, à celui de Serge Rivron, *Notre société a généré un monstre*.

Calpurnia :

*«Caesar, I never stood on ceremonies,
Yet now they fright me. There is one within,
Besides the things that we have heard and seen,
Recounts most horrid sights seen by the watch.
A lioness hath whelped in the streets;
And graves have yawn'd, and yielded up their dead;
Fierce fiery warriors fight upon the clouds,
In ranks and squadrons and right form of war,
Which drizzled blood upon the Capitol;
The noise of battle hurtled in the air,
Horses did neigh and dying men did groan,
And ghosts did shriek and squeal about the streets.»*

Calpurnia :

«Je ne me suis jamais arrêtée aux présages,
César, mais maintenant ils me font peur. En plus
Des apparitions, des bruits que nous savons,
La garde, dit un messenger, vit des horreurs :
Lionne qui faisait ses petits dans la rue,
Tombeaux béants et vomissant leurs morts,
Affreux guerriers de feu, sur l'écran des nuages
Luttant en ligne, en légions, en bel arroi,
D'où sur le Capitole, il bruinaient du sang.
Les airs retentissaient du cliquetis des armes,
Et des hennissements, des affres d'agonie,
Et du cri suraigu des fantômes errants.»

William Shakespeare, *The Tragedy of Julius Caesar / La Tragédie de Jules César*, Acte II, scène II,

texte établi et traduit par Charles-Marie Garnier (éd. Les Belles-lettres, coll. Shakespeare, Paris, 1929-1967), pp. 68-69.

Monstre, n.m.

1 Animal qui a une conformation contre nature. *Monstrum*, i, neut. : Les sirènes, [monstres] marins, *Monstra maris, sirenes.*// **2** Animal gros et terrible. *Bellua*, ae, f. : [monstre] marin, *Cetus*, i, m.// **3** Personne extrêmement laide. *Monstrum*, neut.// **4** Personne cruelle et dénaturée. *Monstrum*, i, neut. : Un [monstre] de cruauté, *Monstrum immanissimum*.

J. Trénel, *Lexique français-latin à l'usage des classes de grammaire*, extraits du *Dictionnaire de G. Édon* (éd. Librairie classique Eugène Belin, Paris, s.d.), p. 457.

Monstrum, i. (n.) :

1 Fait prodigieux [avertissement des Dieux] : Cic., *Div.* 1, 93 ; Virg., *En.* 3, 59. **2** tout ce qui sort de la nature, monstre, monstruosité : *monstrum hominis*, Ter. *Eun.* 696, monstre d'homme, cf. Cic., *Cat.* 2, 1, *Pis.* 31 au pluriel : actes monstrueux, cf. Cic., *Verr.* 3, 171; *monstra narrare* Cic. *Att.* 4,7,1 raconter des prodiges, des choses incroyables., cf. *Tusc.* 4, 54.

Félix Gaffiot et coll., *Dictionnaire illustré latin-français* (éd. Librairie Hachette, Paris, février 1934), p. 993

Monstrum, i. (n.)

Prodige qui avertit de la volonté des dieux, par suite tout objet ou tout être de caractère extranaturel, terme de la langue religieuse, d'où « *monstra-re* » : (rel.) indiquer la volonté divine (comm.) simplement montrer.

F. Martin, *Les Mots latins groupés par familles étymologiques d'après le Dictionnaire étymologique de la langue latine de MM. Ernout et Meillet* (éd. Librairie Hachette, Paris, 1978), p. 150.



Avant d'en venir au questionnement sincère et mesuré de Serge Rivron paru hier, un état de la situation française en ce soir du jeudi 17 novembre – en cette nuit du vendredi 18 novembre déjà, pendant que nous écrivons et nous relisons, et tournons nos pensées sans relâche – s'impose, croyons-nous.

Faisons donc le point :

- L'état d'urgence, signifié par l'application de la loi de 1955 heureusement réactivée par le Président de la République française, vient d'être prorogé pour trois mois, et cette prorogation vient d'être votée par le Parlement et le Sénat. Peu d'opposition politique à son encontre : une brève et quantitativement comme qualitativement médiocre manifestation ne rassemblant que quelques milliers de personnes. Cette mesure est approuvée par la grande majorité du peuple, toutes origines et religions confondues.

- Au bout de trois semaines de violences, nul «retour à la normale» n'apparaît vraiment en dépit de

l'instauration de cet état d'urgence. Qu'on en juge : la nuit dernière, 98 véhicules ont encore été incendiés sur l'ensemble du territoire. Notons à ce sujet que le Directeur de la D.G.P.N. (Direction de la Police Nationale) aurait déclaré qu'il s'agit de la «moyenne habituelle» selon les informations toujours bien précises de Wanadoo.fr qui assure aujourd'hui que ce chiffre indique que «la France, dans la rue, retrouve le chemin de la normalité» ! Quelle belle normalité, en effet ! La nuit d'avant, des jets de bouteilles contenant de l'acide avaient été lancés contre les forces de l'ordre.

- Le bilan métropolitain (les DOMTOM sont épargnés : le fait est notable : on doit relire *La République* et *Les Lois* de Platon, puis seulement ensuite relire *La République* de Cicéron) provisoire est le suivant : 126 policiers et gendarmes blessés (certains gravement : le chiffre est de toute manière énorme) sur les 10 000 mobilisés, 9 071 véhicules individuels et collectifs incendiés, 2 921 interpellations, 400 arrestations. Certaines églises catholiques ont été attaquées par des incendiaires. Certaines mosquées aussi. Ni dans un cas, ni dans l'autre, les auteurs de ces crimes n'ont été interpellés pour l'instant. Les destructions publiques évoquent dans certaines zones de notre territoire un authentique paysage de guerre : crèches et écoles brûlées, innombrables bâtiments publics et privés brûlés, commerces détruits, commissariats attaqués et brûlés.

- Les actes les plus graves constatés durant ces trois semaines sont passibles de la peine de mort dans de nombreux pays car ils relèvent du crime de sédition : multiples tentatives de meurtre de policiers, de pompiers, de gendarmes et de C.R.S. notamment ! Sans parler des attaques sauvages contre certains civils, ayant provoqué morts et blessés graves, qui méritent la même peine dans une vaste partie du monde.

Nous avons donc bel et bien connu des actes de guerre civile même si aucune arme automatique n'a été, du moins si on en croit les informations délivrées par les médias, employée par les émeutiers. On sait que quelques armes à répétition manuelle ou semi-automatique ont en revanche été effectivement employées, mais d'une manière quantitativement marginale. Et des actes de guerre civile d'une gravité jamais vue, d'une violence bien supérieure à la plaisanterie de potaches de Mai 1968 qui n'avait, il faut tout de même le rappeler, provoqué aucun mort. Les émeutes d'octobre-novembre 2005 sont bien les plus graves jamais vues sur notre territoire métropolitain depuis très longtemps : certains disent «depuis les années 1955-1962 de la Guerre d'Algérie» mais nous ne le pensons pas. Jamais de tels faits, d'une telle ampleur et d'une telle extension, ne furent vus durant cette période en France. Il s'agissait de tout autre chose : durant les années de la guerre d'Algérie, le Français moyen pouvait sortir le soir en n'importe quel point du territoire sans craindre pour sa vie. Ce n'est plus le cas aujourd'hui et depuis d'ailleurs bien des années. **En fait, on peut dire que la situation est inédite. Totalement inédite. Je défie n'importe quel historien de me citer des faits analogues dans notre histoire : il n'en trouvera pas, même en remontant à l'époque antique et médiévale.** J'allais dire «surtout» en remontant à l'époque antique et médiévale ! Romantisme, quant tu nous tiens... Afin de rétablir la paix sociale, on crée un Service civil qui doit intégrer les jeunes des communautés majoritairement concernées par ces émeutes dans la police, l'armée, l'administration. On débloque des crédits pour les «associations» locales. La première mesure apparaît idéaliste et dangereuse pour diverses raisons (notamment le fait d'apprendre le maniement d'armes légères à une population qui a donné la preuve de son instabilité) mais surtout injuste : il convient d'abord d'offrir une telle perspective aux jeunes Français chômeurs diplômés et méritants, à commencer par le million de stagiaires dotés de Bac +5 ou davantage qui depuis des années constituent la *Génération précaire* bien-nommée ! Et non pas aux jeunes immigrés naturalisés plus fraîchement et dénués de tout diplôme comme de toute volonté de travailler pour certains d'entre eux. Bien sûr, tous ne doivent pas être confondus avec la fraction séditeuse mais charité bien ordonnée commence tout de même par soi-même ! Quant au déblocage de crédits aux associations, c'est un tonneau des Danaïdes qu'on prétend à nouveau remplir et qui sera toujours percé de trous, en pure perte. Nous le savons tous puisque depuis des dizaines d'années que lesdites associations existent, elles n'empêchent rien ! Bref : aberrations, poudre aux yeux, refus de la réalité. Mais soyons indulgents : **une minorité d'immigrés a agi criminellement. La majorité est demeurée fidèle à la France et a soutenu la police et l'action du gouvernement. Dont acte. Le problème se pose toujours de l'identification de cette minorité**

et de son élimination légale puisqu'elle est encore, en dépit de l'état d'urgence, quelque peu agissante, même si moins naturellement !

Si bien qu'il faut malheureusement se dire que le pire est à venir : ce qu'on nomme la «décruée», le «retour à la normale», comme s'il s'agissait d'un phénomène naturel, est pour l'instant une vue de l'esprit : de quel «retour à la normale» s'agit-il puisque ce retour à la normale est déterminé d'abord et avant tout par un couvre-feu localisé et un état d'urgence prorogé au niveau du territoire métropolitain tout entier ? En matière d'état normal, on a vu mieux, semble-t-il ! **Nous sommes entrés dans un état d'urgence qui n'est pas normal, qui est tout sauf normal.**

Alors Serge Rivron se pose la question : avons-nous créé un monstre ? Si oui de quelle nature est-il ? J'avoue que je me pose les mêmes questions et que pour l'instant je n'ai pas de réponse autre que celle de la survie du corps constitué qui nous protège de l'anarchie, donc de la loi de la jungle. Pour l'instant, nous avons pu constater quelques faits : organisation criminelle mise en évidence (simultanéité, communications, relais divers) dans certains cas, actions concertées ponctuellement puis à plus long terme, et actions individuelles isolées dans d'autres. Elles relèvent toutes de la même tendance : **attaquer la civilisation française, d'une part comme française et comme civilisation, d'autre part comme société capitaliste inégalitaire incapable de satisfaire les besoins les plus élémentaires de sa population pauvre comme moyenne, condamnée à une insécurité matérielle et morale grandissante.** Dans certains cas, de telles motivations sont conscientes d'elles-mêmes : la majorité semble cependant inorganisée mais bestialement rassemblée dans un désir violent de domination et de terreur.

Un parallèle avec la Thaïlande qui est très intéressant : le Sud de la Thaïlande est lui aussi actuellement sous état d'urgence mais pour des faits infiniment plus graves. Les séparatistes musulmans ont occasionné des troubles qui ont provoqué la mort d'à peu près 700 civils, policiers et militaires depuis 2004. Il faut cependant noter d'intéressantes similitudes : certaines attaques ont visé des écoles (une vingtaine d'écoles publiques a été attaquée et brûlée le même jour) et des instituteurs. Bien sûr, en France, les dépôts d'armes sont restés intacts, à l'abri, mais des postes de police ont été attaqués tout autant qu'en Thaïlande, la batte de base-ball remplaçant la machette. Certes là-bas les instituteurs sont kidnappés et décapités (cf. l'article *État d'urgence dans le Sud de la Thaïlande* de Jean-Claude Pomonti, in le *Monde diplomatique*, Paris, septembre 2005, p.7) alors que chez nous ils sont injuriés, bafoués, parfois attaqués physiquement très gravement. Mais là aussi, un parallèle est inévitable. Enfin, ici comme là-bas, un débat démocratique entre partisans de la loi d'urgence et partisans du dialogue (au moyen de commissions économiques et sociales adaptées) existe. Bien entendu, face à la gravité de la situation, la grande majorité des Thaïlandais soutient le gouvernement, tout comme en France. En somme, ce que je veux dire, c'est que la Thaïlande est peut-être notre futur d'un cran supérieur si nous n'y prenons pas garde. Et il faut bien noter que la Thaïlande contrôle ce cran supérieur d'une main de fer, parfaitement adaptée lorsqu'il le faut. En somme, on suggère au directeur de la D.G.P.N., à tout hasard, d'envoyer ses éléments de commandement effectuer un stage là-bas afin de bien mesurer ce qui pourrait nous arriver éventuellement, et comment y remédier. Cela étant, un point consolant : encore une fois, je le répète, la communauté musulmane dans sa large majorité (tout comme les autres communautés) ont fait preuve d'une attitude sage, très honorable et ont expressément condamné les émeutiers qui relevaient de sa religion. C'est un point très positif : il est d'ailleurs logique puisque aucune religion ne peut admettre de tels faits, à moins d'une interprétation particulière bien connue qui est celle d'une minorité d'égarés, stigmatisée et recherchée activement par tous les pays islamiques traditionnels. Cette fraction existe aussi en France : nous le savons. Donc prudence. Prudence est mère de sûreté. De sûreté à cran de sûreté il n'y a qu'un pas que la constitution des USA permet à ses citoyens honnêtes de franchir et qui est hélas strictement réglementé en France. Passons...

Serge pense que ce monstre est un monstre rigoureusement barbare, en grande majorité, et je le pense aussi. Il ne s'agit pas, je le crois comme lui, d'un choc de culture ni de religion ni de civilisations. **Il s'agit simplement du choc de la barbarie pure et de la civilisation pure.**

Mais...

Le danger réside dans le fait que nous ignorons la proportion de ces barbares qui ne le seraient justement pas. Nous ignorons finalement si tout cela est organisé ou non, et si oui par qui ? Nous

n'avons pas de réponses à ces questions fondamentales pour notre survie. En cela, les citations étymologiques bien savoureuses mises en exergue rejoignent la terrible citation de Shakespeare : nous avons vu des guerriers dans la nuit, des «guerriers de la nuit» (pour reprendre le beau titre d'exploitation français du *The Warriors* de Walter Hill) parmi des fantômes errants, commettre des actes contre-nature et ignobles. Nous avons vu ces guerriers et nous ignorons ce qu'ils annoncent. Nous ne savons pas encore qui était guerrier occasionnel et qui se voulait guerrier permanent. Et leur réunion en nombre, pendant un si long laps de temps, produisant une violence telle qu'un état d'urgence est décidé pour y mettre un terme... tout cela provoque la peur et la surprise chez nous comme chez Calpurnia. En cela, on peut dire très précisément que nous avons vu des monstres (prodigieux ?) annonceurs de périls (surhumains ?). De là à dire que nous les avons créés... on ne peut le dire. Si nous les avons créés, nous les connaîtrions. Ils nous sont étrangers : ils sont français de nationalité mais étrangers, et se revendiquent comme étrangers, pour une partie d'entre eux. Une partie seulement. L'autre partie est navrée d'être exclue du jeu de la consommation et du travail. C'est un jeu sans grand intérêt mais on comprend qu'ils en soient navrés. Cela ne les excuse nullement pour autant, bien sûr. Ce sont des évidences qu'on ne cesse de répéter car il ne faut jamais cesser de les répéter. Pour cette fraction égarée qui se veut étrangère et considère globalement la société en ennemie à abattre : qui est-elle, d'où vient-elle, que veut-elle, que peut-elle encore faire ? Que feront-ils, les soldats de cette fraction, lorsque l'état d'urgence sera levé ? C'est à ces questions que l'État est incapable de répondre. Il n'est pas devin. Serge et moi non plus. L'État ne croit d'ailleurs pas aux augures, comme y croyaient plus ou moins sincèrement les contemporains de Calpurnia. Et nous sommes dans la même situation que lui. Ce qui nous angoisse : la garantie individuelle offerte à l'individu par l'État réside dans le fait que l'État est supposé en savoir plus que l'individu. Mais il nous semble qu'il n'en sait pas plus que nous autres. L'État d'urgence est un remède efficace, semble-t-il, mais ponctuel, à cette angoisse.

Nous sommes ainsi placés dans une situation où le possible reprend véritablement son droit sur le réel dans l'histoire française : jamais l'efficacité de ce possible, la vie historique de l'État, n'ont été, à ce point, effectives depuis que nous sommes vivants en âge de penser. Nous pouvons dire que nous vivons, très probablement, un moment historique de la vie nationale française. Quel régime, quel(s) grand(s) homme(s) en sortira(ont) ? Qui incarnera César, Brutus, Antoine et les autres demain ? Car c'est finalement, désormais, le seul remède à l'angoisse de cet accouchement historique. Qu'il en émerge une continuité politique au sens classique ! Sinon, le chaos s'insinuera toujours davantage. On remarque de ce point de vue la lamentable position de l'Europe : elle a refusé de commenter la situation française depuis ces trois semaines. Elle n'est bonne qu'à ouvrir son portefeuille : quelle désillusion cruelle ! **La France est seule. À la pointe du combat, en somme.** Si c'était le cas, on devrait convenir que la politique, l'histoire, le social sont bien les domaines de la désillusion (Gabriel Marcel) et que le seul refuge qui nous reste, outre celui de la force armée pure, serait celui offert depuis toujours par la philosophie, l'art et la religion. Être présent mais fuir d'ici-bas pour mieux nous sauver. Nous n'en sommes pas là : on n'a d'ailleurs jamais vu cela. Jamais ? N'est-ce pas finalement ce qu'on voit depuis toujours, justement ?



Bellum civile 4 : Voyage (en train) au bout de la nuit ou de l'abrogation de l'état d'urgence à la désillusion, par Francis Moury

«[...] Ah ! Ce que tu viens de dire, Socrate, est une parfaite image de la tactique. À la guerre en effet, il faut placer les meilleurs soldats en tête et en queue et les plus mauvais au milieu, afin qu'ils soient entraînés par les uns et poussés par les autres. – C'est bien, reprit Socrate, si on t'a montré à discerner les bons et les mauvais soldats; autrement, à quoi te servira ce que tu as appris ? [...] Mais, reprit Socrate, s'est-il borné à la tactique ou t'a-t-il appris aussi où et comment il faut user de chaque formation ? – Pas du tout, répondit-il. – Il y a pourtant beaucoup de cas où il ne faut ni ranger ni conduire les troupes de la même manière. – Ces cas-là, par Zeus, il ne les a pas expliqués. – Eh bien, par Zeus, dit Socrate, retourne chez lui et interroge-le; car s'il les connaît et s'il n'est pas un impudent, il rougira d'avoir pris ton argent et de t'avoir renvoyé mal instruit.»

Xénophon, *Les Mémoires*, III, 2, 8-11, in *Œuvres complètes*, t. III, trad. française, notices et notes de Pierre Chambry (éd. Garnier-Flammarion, 1967), pp. 348-349.

«[...] Celui qui a le droit d'accéder à la communion du pouvoir de délibérer et de juger, celui-là, disons-nous, est citoyen de la cité considérée; et la cité est un ensemble de personnes de cette qualité, [en quantité] convenable afin de réaliser une autarcie vitale, pour tout dire en un mot. [...] En vérité, tout est simple : si les intéressés participent à la constitution de la cité suivant la définition sus-énoncée, ils sont citoyens.»

Aristote, *Politique*, III, 1 (1275 b) & 2, trad. française de Jean Imbert d'après l'éd. H. Rackham in The Loeb Classical Library (Londres-Cambridge, 1950) in *La Pensée politique des origines à nos jours*, I, IV, 10 (éd. P.U.F., coll. Thémis – textes et documents, 1969), p. 41.

Du symbole esthétique au fait symbolique

Le génial, mais très mutilé à sa sortie, *L'ultimo treno della notte [La Bête tue de sang-froid]* (Italie, 1975) d'Aldo Lado, ancien collaborateur de Pasolini, racontait l'histoire de deux jeunes européennes violées et torturées par deux voyous «anarchistes» sous la maléfique influence d'une «grande bourgeoise» sadique fascinante et perverse mais aussi sous l'influence de l'alcool et de la drogue, dans un train de nuit entre l'Allemagne et l'Italie. Le film renvoyait dos à dos, à la manière de Deleuze par exemple, bourreaux et victimes, dans la mesure où le père médecin de l'une d'elles identifiait et tuait d'une manière atroce les deux assassins marginaux mais épargnait la «grande bourgeoise» en question. Le propos de ces années 1975 était «à bourreau, bourreau et demi». C'était un propos aussi philosophique qu'esthétique et moral dont le film se nourrissait. Le titre original italien, *L'ultimo treno*

de la nuit, renvoyait insidieusement, volontairement par-delà le scénario, à d'autres trains de nuit, et l'éternité de la pulsion de mort était constatée et mise en forme.

Près d'une semaine après les faits, on peut dire que l'affaire du «train de la terreur Nice-Lyon» survenue à l'aube du Nouvel an 2006 est enfin «sortie» : on avait l'impression qu'elle avait d'abord été étouffée. Les divers forums réactifs d'Internet, la presse locale, et surtout la gravité des faits devaient tôt ou tard faire remonter cette affaire au plus haut niveau. Ce n'est pas rien qui s'est passé même si c'est aussi la répétition de centaines d'actes similaires à plus ou moins grande échelle – centaines, que dis-je ? milliers ! – commis dans notre pays.

Un train de 600 voyageurs a été attaqué et littéralement terrorisé durant 90 minutes par des dizaines de jeunes barbares ivres mais ayant organisé – prémédité ? – leur action avec assez d'efficacité. Qu'on en juge par ce qu'on sait déjà assurément : vols avec extrême violence ayant entraîné blessures graves, violences sexuelles collectives envers une jeune fille de 20 ans, menaces de mort aux témoins, destruction. 600 personnes laissées sans protection durant ces 90 minutes alors qu'elles avaient fêté toute la nuit le Nouvel an, donc alors qu'elles étaient fatiguées, peu en état de se défendre, et, de toute manière, incapables de se défendre. La signification hautement symbolique de cet acte de violence à grande échelle a eu raison de ce qui ressemblait initialement à une conspiration du silence. Désormais, oui, on commence à savoir ce qui s'est passé. Mais on ne saura pas tout, tout de suite. On devine plus qu'on ne sait la réalité abjecte de ce qui s'est passé. Seuls ceux qui l'ont vécu 90 minutes tout du long peuvent – pourront ? – en témoigner.

Gouvernement, région, police, gendarmerie, S.N.C.F. ont été, *de facto*, incapables d'assurer la sécurité de ce train pourtant «sous état d'urgence» comme le reste à cette date-là. Aucun policier ni aucun gendarme n'était là où il eût fallu qu'ils soient : au bon endroit et au bon moment. Les autorités de tutelle de toutes ces instances administratives se renvoient la balle les unes les autres et les ténors socialistes se jettent sur l'occasion. En vain : c'est sous l'ère Mitterrand que les trains, R.E.R. et métros ont réellement commencé à devenir dangereux dans ce pays. N'importe quel voyageur pratiquant les transports en commun depuis 30 ans peut en témoigner aisément : dans les années 1970, on pouvait monter dans un train de banlieue le samedi soir sans prendre un risque vital régulier. Ensuite ce fut de moins en moins le cas. Bref... leur opportunisme éclate au grand jour. Inutile de s'y appesantir car l'essentiel n'est pas là.

Sous état d'urgence, une femme (professeur d'art plastique) a été poignardée par un de ses élèves en pleine classe : elle a reçu trois coups de couteaux et failli mourir. Sous état d'urgence, des gangsters se rafaient au pistolet-mitrailleur du côté de Marseille au risque de tuer des passants. Sous état d'urgence, 600 personnes voient leur vie et leurs biens menacés dans un train Nice-Lyon. Sous état d'urgence, 450 ou 500 voitures brûlent la nuit du Nouvel an et 13 gendarmes sont blessés à Paris intra-muros. Sous état d'urgence, les jeunes barbares responsables à Marseille d'incendie de wagon sont relâchés par les juges alors que la police les avait arrêtés. Les mineurs sont jugés «séparément» alors qu'ils sont les plus dangereux de tous en cas de violence collective : les témoignages accumulés depuis des années le prouvent.

Tout cela n'est pas sérieux : la faillite de l'État concernant sa mission première (sécurité des biens et des personnes) est patente. La seconde mission de l'État, assurer la solidarité et le lien social, la fraternité sociale et économique, est non moins bafouée journallement : une allocation de 600 Euros versés à des centaines de milliers de personnes adultes handicapées ne leur permettant pas de vivre décemment, des chômeurs stigmatisés comme fraudeurs potentiels, des pauvres mourant de froid dans nos rues, sur nos trottoirs. L'objet de cet article concerne la première mission et s'y restreint : il est moins facile de la penser que l'autre, même si les résultats des diverses pensées ont du mal à aboutir concernant la seconde.

Matières rationnelles du symbole

Avant les remèdes préconisés, un mot annexe mais fondamental : les jeunes gens d'origine étrangère impliqués dans ces actes sont une permanente souillure pour leur communauté d'origine. Car les jeunes gens honnêtes d'origine étrangère sont en butte au racisme à cause de ceux-là, d'abord et avant tout. Il n'est pas normal qu'une jeune fille d'origine arabe qui est musulmane, honnête et possède ses diplômes ne trouvent pas de travail autre qu'hôtesse d'accueil alors que les autres jeunes filles de sa promotion en ont trouvé. Il n'est pas normal qu'un jeune homme honnête de peau noire ne trouve pas

de logement alors qu'il a un travail et perçoit un salaire. Cette situation est d'abord imputable aux barbares dont les origines ethniques sont similaires aux leurs. Le problème du passage d'une justice archaïque à une justice rationnelle fut pour la première fois illustré dans notre culture occidentale en 458 av. J.C. par l'*Orestie*. Mais la justice collective archaïque persiste dans les mentalités collectives de nos sociétés modernes. C'est un fait dont le racisme est une traduction vérifiable chaque jour. Le juste au sens grec eschylien doit savoir séparer l'homme mauvais du reste de sa famille, de ses proches. Mais en Grèce archaïque et primitive, comme dans toutes les sociétés primitives étudiées par les sociologues du sacré, le criminel seul n'était pas condamné : ses proches l'étaient aussi car le crime était considéré comme une souillure passible de contagion, donc devant être circonscrite très largement. La société française ne réagit pas comme un individu rationnel français : c'est un phénomène naturel même si condamnable. De même que dans une foule, Gustave Le Bon a démontré depuis longtemps que c'est non pas le plus intelligent mais le plus bête qui a des chances de mener les autres. C'est ainsi. Il faut le savoir.

Matières irrationnelles du symbole

Ces évidences que n'importe quel étudiant de premier cycle en sociologie connaît par cœur, sont la matière de l'art. Qu'est-ce que le western américain, qu'est-ce que raconte assez souvent tel western de John Ford, John Sturges, d'Henry Hathaway, d'Edward Dmytryk ? En partie une histoire du passage douloureux de la loi archaïque à la loi rationnelle, comme dans l'*Orestie*. Qu'est-ce que le film noir américain moderne des années 1970 ? Le constat de la faillite relative de cette loi rationnelle. Qu'est-ce que le cinéma fantastique anglais d'un Michael Reeves, d'un Gordon Hessler lorsqu'ils réalisent respectivement *Le Grand inquisiteur* (1968) ou *Cry of the Banshee* (1970) ? Une description fine – même si sa violence est sanglante et démesurée – du conflit entre mentalité archaïque et mentalité moderne. Conflits anciens pas encore réglés ici, aujourd'hui. Ces évidences sont aussi la matière des religions monothéistes : Isaac lève le couteau mais Dieu arrête finalement sa main; le Christ se sacrifie afin qu'après lui, le recours au sacrifice humain devienne inutile «concrètement». Il marque ainsi la fin d'un cycle précis comme Hegel l'a admirablement, le premier, compris et que Kierkegaard a médité d'une manière différente mais non moins profonde. Mais enfin ces représentations religieuses ou esthétiques ont beau éclairer, elles ne règlent pas pour autant le problème pratique auquel nous sommes confrontés : revenons-y donc.

Retour au fait symbolique : conseils pour l'ordre et la sécurité de la France

- a) Il est patent, assuré, évident que l'État (police, police militaire et armée) n'assure plus et ne peut pas assurer notre protection individuelle.
- b) Il est évident que la loi sur la légitime défense protège le criminel davantage que l'honnête homme.
- c) Il faut donc soutenir la police, la police militaire et l'armée indéfectiblement mais aussi restituer à l'individu le droit et les moyens de se protéger lui-même afin de soulager en partie sa lourde tâche. Après tout, police, police militaire et armée travaillaient la nuit du Nouvel An pendant que la plupart des Français la fêtaient en famille : ils ne sont pas à blâmer excessivement comme on le lit parfois. L'un d'eux le disait clairement : leur faculté d'action était contrariée cette nuit-là par d'absurdes lois administratives. On doit les réformer aussi mais surtout...
- d) ...Réformer totalement deux autres lois : celle sur la légitime défense et celle sur les armes légères, en vigueur depuis 1934 (votées dans un contexte bien particulier : les manifestations antiparlementaires de 1934) et régulièrement amendée dans un sens restrictif par les gouvernements socialistes successifs dans les années 1980-2000. Il faut les remplacer par une nouvelle loi de la légitime défense tenant compte des données nouvelles auxquelles nous sommes confrontés hic et nunc d'une part, par une nouvelle loi sur les armes légères inspirée de celle des états américains les moins étatisés et soumis à réglementation en la matière (le Vermont, le Texas notamment) d'autre part.
- e) Il faut en outre, puisqu'une partie fondamentale de la mission incombe encore et toujours à l'État, durcir considérablement les peines infligées aux mineurs : l'enfance d'un criminel ne doit plus être une excuse mais une circonstance aggravante. Les enfants sont devenus bien souvent, faute d'autorité, plus dangereux que les adultes : ils peuvent se comporter en animaux sauvages et meurtriers.

f) Il faut enfin de toute évidence rétablir la peine de mort. Et la rétablir même, et surtout, dans les cas de crimes collectifs avec violences barbares n'ayant cependant pas entraîné la mort de la victime. Car il ne s'agit pas de rétablir une équivalence primitive archaïque entre la mort donnée et la mort reçue : il s'agit d'abord et avant tout de dissuader les criminels de nous attaquer physiquement. La mort doit donc redevenir une peine à la symbolique réellement efficace, apte à préserver la paix publique. Aspect immoral mais non négligeable d'une telle réforme : de considérables économies de la part des contribuables seront bien sûr induites par une telle réforme (en 1999, le coût moyen annuel d'un individu incarcéré aux U.S.A. était de 21 352 US\$: même si on se doute que la France ne dépense pas cela puisque certaines de ses prisons sont réputées être les pires d'Europe et qu'on s'y suicide bien davantage qu'ailleurs, on peut évaluer l'économie substantielle que cela permettrait de réaliser) à condition qu'elle soit appliquée fermement et dès le départ. Les individus dégénérés qu'elle vise par destination, sont insensibles au raisonnement comme au sentiment – ils sont inhumains – mais l'instinct grégaire les poussera naturellement à la raison lorsqu'ils constateront que leur force collective diminue à mesure que ses membres sont sanctionnés. La peur qu'elle produira chez eux, une fois qu'ils auront constaté ces effets, suffira à rendre son recours moins fréquent par la suite : il y aura moins de crimes passibles de cette peine de ce simple fait. C'est une simple phénoménologie du droit formel aisément observable dans bien des pays qui la pratiquent aujourd'hui. C'est une des grandes erreurs de l'Europe que de se priver constitutionnellement d'un tel moyen de paix et de tranquillité publique. La plupart des autres grandes puissances mondiales n'ont pas commis cette erreur qui est aussi une faute grave.

Méditation annexe sur les conseils précédents

J'ai bien conscience d'ailleurs que ces mesures nous isoleraient de l'Europe. Mais nous sommes déjà isolés de l'Europe du fait même de la situation inédite que nous subissons : les pauvres meurent davantage de froid dans nos rues que chez nos voisins proches et l'État est incapable de les sauver; des innocents sont blessés, violés et tués et l'État est incapable de les protéger. Ce sont des faits que nous constatons chaque jour : l'empirisme organisateur repose sur des faits. L'empirisme organisateur peut se manifester lorsqu'il le faut. Nous pourrions redevenir d'ailleurs un nouveau modèle pour l'Europe si nous prenions l'initiative de telles réformes (que l'État prenne en charge les pauvres intégralement et les sauve, puis les éduque ou les ré-éduque, puis leur assure un travail ou bien que l'État punisse effectivement et efficacement les criminels) à long terme en tout cas, car il est évident que la violence ira en s'accroissant partout en Europe à mesure que la barbarie y réapparaît.

Barbarie ne signifie pas, encore une fois, qu'on stigmatise tel ou tel groupe déterminé a priori : une telle sélection est elle-même barbare comme on sait. Non, barbarie signifie tout bonnement «barbarie» : est barbare celui qui commet des actes de barbarie tels que ceux que nous avons décrits. La protection de la société est à ce prix réaliste à payer si l'État veut en conserver, sinon le monopole qu'il ne détient plus depuis longtemps, une partie conséquente qui ira d'ailleurs en diminuant.

La récente décision du peuple brésilien de voter pour le maintien de sa loi anti-restrictive sur les armes légères a été moquée par nos médias officiels qui ont prétendu contre toute vraisemblance que sa cause première réside dans le fait que la police brésilienne est corrompue, que les citoyens brésiliens n'ont plus confiance en leur police. C'est totalement faux : la police brésilienne, notamment ses unités d'élite, compte aujourd'hui parmi les meilleures du monde. Elle opère dans des circonstances délicates un travail souvent remarquable. Mais comme toute police, elle ne peut protéger chaque Brésilien à toute heure du jour et de la nuit. Le citoyen doit donc se protéger lui-même. Nous rappelons ici la devise positiviste comtienne du drapeau brésilien : «Ordre et progrès» que nous devrions méditer puisque nous l'avons enfantée en la personne du noble Auguste Comte dont la statue trône Place de la Sorbonne à juste titre. Mais revenons-en à nos moutons.

Éclaircissements pratiques sur les mesures à prendre

A) Pour une réforme de la loi sur la légitime défense

La loi actuelle sur la légitime défense est absurde et inadaptée; non seulement elle entrave la possibilité d'intervention des policiers pourtant soumis au risque de mort en permanence du fait de

leur métier mais encore elle interdit toute possibilité à un civil menacé de se défendre réellement contre son ou ses agresseurs. Notamment dans les cas d'un homme isolé menacé par un groupe criminel ou d'un groupe d'hommes isolés menacés par des criminels, armés ou physiquement supérieurs en force. C'est dire son inefficacité.

Que peut un homme isolé, quels que soient son âge et sa forme physique, éventuellement son entraînement au combat, s'il est désarmé face à un groupe de 10 ou 20 individus prêts à le rouer de coup jusqu'à la mort ? Rien. Or le cas est très fréquent en France ces dernières années. Que peut un tel homme muni d'une arme de poing semi-automatique à chargeur de grande capacité et au calibre suffisant (du 9mmParabellum au 45 ACP : les calibres inférieurs comme le 7,65mm sont aléatoires même si leur qualité de précision est appréciables et peut permettre à un débutant de s'initier) pour le combat, sachant s'en servir, ayant acquis par un entraînement adéquat les réflexes nécessaires dans la même situation ? Renverser la situation.

Que peut une femme isolée munie d'un revolver à capacité plus réduite (de calibre 38 Spécial, par exemple car les calibres inférieurs comme le 22 LR ou le 22 MAG sont précis mais insuffisants du point de vue de la perforation et de la puissance d'arrêt en situation de combat, et les calibres supérieurs comme le 357 MAG, le 41 MAG et le 44 MAG seront réservés à une élite bien entraînée, notamment capable de maîtriser leur effet de souffle et de recul) dans la même situation ? Sinon renverser la situation, au moins sauver sa vie car la riposte sera inattendue et fondamentalement dissuasive.

On conseillerait fondamentalement de disposer en permanence de deux armes sur soi : une arme principale et une arme qui serve de «back-up», d'arme de secours au cas où l'arme principale soit hors d'usage, saisie, accidentée, enrayée ou hors d'atteinte. Et de disposer justement des deux systèmes actuels : semi-auto et revolver qui ne sont nullement concurrents mais complémentaires. Donc par principe, de savoir maîtriser aussi bien l'un que l'autre. Autre conseil évident : aucune cartouche dans la chambre du P.S.-A. ni dans le logement du barillet qui se trouve face au percuteur. On perd une seconde à armer le P.S.-A., une seconde à armer le revolver mais la sécurité de tous y trouve son compte. Il y a bien d'autres conseils à connaître mais ce n'est pas ici notre rôle (ni, en dépit des apparences, notre compétence car elle est inférieure à celle des professionnels ayant l'expérience quotidienne du port d'arme de «défense & combat» et du tir d'armes de «défense & combat» : nous parlons ici en «amateur éclairé» ayant pratiqué occasionnellement quelques années) de les dispenser pour l'instant en pure perte puisque la loi s'oppose pour l'instant à leur application. On remarque aussi que nous n'évoquons pas, par souci de mesure, les armes longues d'épaule qui sont, par nature, plus offensives que défensives même si certains *riot-guns* utilisent des munitions incapacitantes qui ne sont pas mortelles sous réserve de respecter les consignes strictes liées à leur emploi, là encore question d'entraînement régulier, à la portée de peu de nos concitoyens pour l'instant en raison du peu d'endroits où s'entraîner d'une manière réaliste. On n'apprend pas à manier un *riot-gun* à répétition manuelle ou semi-automatique, quelle que soit la nature de son chargement, en tirant sur cible à 10 mètres... et la France ne propose bien sûr rien d'autre pour l'instant que ce type d'entraînement à ses citoyens honnêtes.

Cette «différence vitale», ce droit d'être armé et prêt à se défendre hors de son domicile (alors que c'est précisément dans la rue qu'on risque sa vie) sont refusés au Français depuis 1934 : bien des Français eussent été sauvés depuis si l'État la leur avait concédée. Le Conseil d'État, le Gouvernement, le Conseil constitutionnel, l'Assemblée nationale, les meilleurs de nos juristes doivent rapidement se pencher sur une réforme fondamentale du droit de la légitime défense. L'idée de proportionnalité est désormais obsolète : une idée qualitative doit lui être substituée à la lumière des actes criminels commis ces vingt dernières années. Il doit notamment être possible légalement de blesser par balles un adversaire déterminé si sa force ou son nombre ne laisse pas d'autre alternative à la préservation de sa propre intégrité physique. Et en cas de blessure mortelle, l'auteur du coup de feu en situation de «nouvelle légitime défense» telle que nous la souhaitons ne doit pas avoir à se justifier outre-mesure. On parle ici simplement plutôt qu'à la manière incompréhensible dont parle le Code car ce n'est pas le Code qui est la mesure de nos vies, ce sont nos vies qui doivent être la mesure du Code. Et c'est à lui de simplifier la préservation de nos vies en se simplifiant lui-même.

Quant au problème de la protection de nos enfants dans les écoles et à proximité des écoles ? Des policiers armés et des surveillants bien entraînés, suffisamment nombreux et assermentés afin de pouvoir interpellier et mettre hors d'état de nuire les criminels mineurs comme tout juste majeurs

doivent être présents en permanence dans et autour des écoles où la proportion de voyous et de rackets est connue pour être dangereuse. Ils doivent être en mesure d'assister tout fonctionnaire ou enfant attaqué au sein d'un établissement. Le terrorisme peut se définir de plusieurs manières : la plus simple, la moins fatigante intellectuellement, est de le définir comme provoquant la terreur, abolissant l'humanité. Le terrorisme défini non par origine mais par comportement et résultat concret menace donc nos avions mais il menace aussi nos rues et nos écoles.

B) Pour une réforme de la loi sur les armes légères

La loi actuelle interdit au citoyen de porter sur lui une arme en état de fonctionnement, à moins qu'il ne soit autorisé par l'État à le faire pour accomplir sa mission de service (police et armée) ou pour sauvegarder sa vie lorsque sa vie est menacée (professions à risque tels que convoyeurs de fond dans l'exercice de leur fonction, bijoutiers, juges menacés de mort par des gangs, etc.). Les 900 000 tireurs sportifs de la F.F.T. (Fédération Française de Tir) ont ainsi l'obligation d'effectuer le trajet qui va de leur domicile au stand d'entraînement avec une arme démontée, hors d'usage momentané et munitions transportées à part. Interdiction aussi au citoyen normal d'être armé en voiture car la voiture, faut-il le rappeler, n'est pas considérée comme une extension du domicile par la Cour de cassation alors qu'elle l'est pourtant *de facto*, pour autant que son propriétaire ne soit pas un voleur de voitures ! Les chasseurs peuvent détenir des armes d'épaules légères après avoir passé un examen. Des tireurs sportifs peuvent détenir des armes d'épaule comme de poing en justifiant d'une pratique régulière, correcte et d'une expertise suffisante. Enfin certaines armes d'épaule sont classées en cinquième catégorie : vente libre sur présentation d'une C.N.I. mais leur déclaration devient majoritairement obligatoire et leur variété se réduit comme peau de chagrin. Notons en revanche que les armes incendiaires comme les cocktails Molotov font parties de la 1^{ère} catégorie du classement administratif : matériel de guerre par décret n°13-364 de la loi du 12 mars 1973, section A «matériel de guerre», en son alinéa 7. Ne seraient-ce donc pas, en bonne logique, les tribunaux militaires qui devraient juger les crimes dans lesquels elles sont employées ? Ce classement favorise de savantes distinctions, très raffinées mais historiquement et technologiquement absurdes tant elles sont dépassées aujourd'hui, entre armes de guerre, armes de défense, armes de chasse, armes historiques. Lire cette loi, c'est lire un texte de Kafka ou de Jacques Prévert. Elle est née de cerveaux ignorant tout du réel de la chasse, de la guerre, du tir sportif comme du tir de défense et de combat. Et ignorant surtout de ce que nous vivons actuellement : qu'un chauffeur de taxi demande une autorisation préfectorale pour obtenir une arme de poing s'assimile à un parcours du combattant administratif ! S'il a le malheur de s'en procurer une «au noir» pour aller plus vite le fera considérer comme un délinquant et lui vaudra un ou deux mois de prison ferme dans certains cas. Qu'un voyou fabrique et utilise un cocktail Molotov est un acte de guerre authentique que les tribunaux civils actuels jugent avec le dernier laxisme ! Cherchez l'erreur.

Malgré ce tableau ahurissant, il y a entre 15 et vingt millions d'armes à feu aujourd'hui en circulation (auprès d'honnêtes gens, s'entend : nous ne parlons pas des criminels qui n'ont cure d'autorisation ni de législation) dans cette ancienne «mère des arts, des armes et des lois» que fut la France : les accidents causés par ces armes sont statistiquement insignifiants en regard du nombre de morts et de blessés causés par la circulation automobile. Tout citoyen honnête, justifiant d'un casier judiciaire vierge, d'une santé physique adéquate à l'exercice du tir (on rappelle que la Légion étrangère, cette unité d'élite que le reste du monde nous envie, accepte par exemple les engagés séropositifs s'ils sont porteurs sains du virus donc aptes et pas trop fatigués par les médicaments préventifs : c'est un exemple admirable d'ouverture d'esprit dont le reste du monde de l'entreprise française pourrait s'inspirer; on rappelle aussi qu'un myope sera meilleur tireur car on accomode sur les organes de visée et pas sur la cible visée) et d'une santé psychique et mentale sans antécédents psychiatriques connus doit désormais pouvoir non seulement se procurer une arme légère mais avoir le droit de la porter chargée et armée sur lui, cachée ou non, visible ou non.

On doit multiplier les stands de tir, l'accès à la littérature technique et sportive concernant la pratique des armes légères et on doit aussi multiplier les stands destinés au tir de combat, afin de familiariser le détenteur d'une arme destinée à la défense et au combat à l'utiliser en situation réelle de stress. On doit notamment lui apprendre à maîtriser le souffle et le recul de son arme légère au terme d'un effort comme celui d'une course, dans la pénombre : de tels stands existent et ont un grand succès public

dans certains États américains – non seulement les membres des forces de sécurité s’y entraînent afin de gagner en «marksmanship» mais les citoyens désireux d’améliorer leur pratique et de la sécuriser peuvent s’y inscrire.

Conclusion

L’arme légère de poing doit redevenir ce qu’elle est : un instrument de sécurité et de liberté pour l’honnête homme, lui permettant de se défendre contre le crime, de protéger sa famille et ses biens. Nous voulons enfin rappeler que des hommes libres doivent avoir le droit de posséder et d’utiliser une arme si la société leur confère la possibilité d’une éducation appropriée à son utilisation : leur droit à la légitime défense doit être étendu et augmenté intensivement comme extensivement. Et enfin nous voulons aussi rappeler que le souci premier des dictatures – de tout bord politique, d’ailleurs – est de priver les citoyens du droit individuel d’être armés : l’histoire le prouve. Autoriser d’une manière tatillonne et restrictive la détention d’arme mais interdire pratiquement leur port et leur usage est désormais une aberration qu’il faut corriger d’urgence. Bref il faut que le monopole de l’État en matière de sécurité publique soit pour partie transféré aux individus puisque qu’il s’avère, pour sa part, décidément incapable de l’assurer.

Annexe : La vérité sur le système légal américain relatif aux armes légères

Nous écrivons «la vérité» car là-bas comme ici, la désinformation et la propagande «anti-armes» ne cessent de répandre dans les médias des mensonges qu’il faut sans cesse dénoncer l’un après l’autre.

En préliminaire, une anecdote amusante : alors que nous relisons divers documents pendant que nous préparions cet article, nous sommes tombés sur un exemple amusant de la manière dont aux U.S.A. la question des armes peut avoir des conséquences politiques au plus haut niveau : le sénateur Edward Kennedy était un fervent supporter des lobbies anti-armes. Ses gardes du corps eurent quelques problèmes en 1986 lorsque la police de Washington D.C. – ville américaine où la législation est essentiellement restrictive, tout comme à New York, Chicago, Los Angeles – trouva sur eux deux pistolets-mitrailleurs automatiques et un pistolet semi-automatique. L’anecdote est savoureuse : on pouvait la lire dans l’excellente revue américaine *Guns & Ammo*, volume 31, n°10 (Petersen Publishing Company, Los Angeles, octobre 1987), pp. 140-141. Mais enfin cela n’est rien en comparaison de l’admirable travail effectué par la National Rifle Association (la fameuse N.R.A. si vilipendée en France par les ignorants) qui sauvegarde depuis sa création envers et contre toutes les attaques – des plus bêtes aux plus perfides et dangereuses – le droit fondamental de détenir et de porter une arme, garant de la liberté individuelle dans la majorité des États qui constituent l’Union. La France est à peine considérée comme une démocratie, vue de là-bas, pour cette raison... et avec raison.

- 1) Le droit individuel de détenir et de porter une arme est protégée aux U.S.A. par les Premier, Second et Quatrième amendements du «Bill of Rights» qui est l’équivalent du fondement de la constitution. Les anti-armes ne cessent de tenter de prouver que ces amendements s’appliquent aux milices des temps anciens mais aucune décision de la Cour suprême n’a jamais retenu cette interprétation «collectiviste» : c’est bien un droit individuel.
- 2) «Un contrôle strict des armes à feu pourrait réduire le crime en empêchant les criminels de se procurer une arme» disent les anti-armes : cet argument est invalidé par les faits. Les villes américaines ayant adopté un tel système strict de contrôle (Detroit, Chicago, Baltimore, Boston et New York) tenaient dans les années 1980 le triste record de la criminalité la plus élevée. Un strict contrôle des armes n’a d’effets que sur le citoyen honnête et soucieux des lois, jamais sur le criminel.
- 3) «Une arme détenue à la maison fait d’abord courir un risque d’accident mortel à son détenteur et à sa famille, ensuite seulement leur assure la sécurité.» assurent les mêmes : argument faux. Environ 1 500 à 2 000 accidents avaient été provoqués par les 55 millions d’armes à feu légères détenues par les Américains vers 1985. Ce taux est stable d’une année à l’autre. En revanche des études statistiques tendent à prouver que près de 340 000

crimes sont évités du fait de cette détention, qui ne prennent même pas en compte celle des armes d'épaule qui, pour leur part, en éviteraient près de 100.000 chaque année.

- 4) «Les armes à feu sont impliquées dans tant de crimes que leur strict contrôle permettrait de diminuer le nombre de crimes» : encore une fois, les statistiques parlent d'elles-mêmes. Sur les 55 millions d'armes détenues vers 1985 par les Américains, moins de 8 000 sont impliquées dans des meurtres, soit un taux de 0,2% du total. Un Américain moyen avait et a encore aujourd'hui infiniment plus de risque d'être tué par un accident de la circulation, un accident médical ou une catastrophe naturelle que par une arme à feu.
- 5) «Pourquoi résister à une loi contrôlant plus strictement les armes à feu ? Bien des pays les appliquent ?» : il faut savoir que les lois fédérales américaines interdisent par principe aux criminels d'acheter une arme et que les criminels ne respectent de toute manière pas les procédures légales d'achat (formulaire administratif 4473 du département du Trésor devant être rempli, questionnaire établi sous serment, vérification d'identité, respect des lois fédérales et locales qui peuvent diverger d'un État à l'autre) donc qu'un contrôle renforcé établissant par exemple une liste des détenteurs au niveau fédéral n'aura d'utilité que dans le cas d'un gouvernement voulant restreindre voire désarmer sa population.
- 6) D'une manière générale, les actes de plus en plus stricts en vue de contrôler les détenteurs d'arme (période de carence entre la volonté d'acheter une arme et son achat, vérifications administratives plus poussées *a posteriori* de l'acheteur par l'administration et la police, etc.) ont pour défaut principal de présumer que ceux-ci sont coupables alors qu'ils sont, aux yeux de la loi américaine, toujours présumés innocents. Ce renversement de la philosophie du droit américain est non seulement sans effet sur les criminels qui sont par définition «hors-la-loi» mais encore parce que la pratique démontre que les états de l'Union dans lesquels on l'applique en partie ont un taux de criminalité plus élevé que les autres états. En outre, le temps que les fonctionnaires de police des États restrictifs passent dans un bureau et devant leur ordinateur à vérifier l'innocence des innocents est du temps perdu pour la lutte contre le crime sur le terrain.

Source principale de ces six arguments : Reid Andrews, *The right to keep and bear arms : arm yourself with facts, Guns & Ammo 1987 annual* (Petersen Publishing Company, Los Angeles 1986), pp. 6-8.

Réponses de Francis Moury aux critiques émises par Moussa Diabira, Sébastien Bret et Georges Kaplan sur le texte *Bellum civile 4*.

I Critique de Moussa Diabira



Monsieur Francis Moury,

j'avais commencé par compiler une série de chiffres et de contre-analyses tentant de réfuter les arguments que vous avancez, mais me rendant compte de l'hypocrisie de la situation (je ne les utilisais que parce qu'ils abondaient dans mon sens, pas parce qu'ils signifiaient ce que je voulais dire), j'ai préféré y renoncer.

[Cette réserve avouée vous honore cher M. Diabira. Mais les faits étant les faits, on peut les utiliser comme matière d'une pensée «pro» comme «contra» : je ne vous en aurais donc nullement voulu de l'avoir fait.]

Je vais plutôt me contenter de commencer par une simple remarque lexicale, qui finira bien par révéler le reste à mesure que l'on tirera sur le fil : je pense que vous avez tort d'employer le terme de *barbare* pour décrire les émeutiers.

Ce terme est appliqué uniquement à ceux qui commettent des actes de barbarie : un manifestant n'est pas par définition un émeutier, ni un émeutier par définition un barbare. Bien des jeunes gens ayant participé aux émeutes n'ont pas commis d'actes barbares permettant de les qualifier tels mais certains en ont commis qui permettent de les qualifier tels. En outre, ce texte concerne l'affaire du train spécifiquement même si elle est évidemment reliée au reste : ce qui s'y est passé n'est pas assimilable à une «émeute» ni à une «manifestation», vous en conviendrez. C'est un acte criminel collectif, ni plus mais ni moins non plus.

Tort d'abord parce que le terme sera par eux perçu comme une insulte, et rien ne nous flatte tant que les insultes de nos ennemis.

Ici nous changeons de registre : ce terme «ennemi» que vous employez induirait qu'il y a «guerre» entre deux camps, M. Diabira. Tout à l'heure vous me parliez de décrire correctement des «émeutiers». Ce glissement sémantique de l'émeute à la guerre, pendant que vous vous attachez à une définition maîtrisée des gens en cause nous vous semble-t-il pas lui-même révélateur ?

Tort surtout parce que ce faisant, vous contribuez à leur victoire.

«Victoire» signifie aussi qu'il y a « guerre » et appartient au vocabulaire polémologique, vous en conviendrez.

Ces émeutes récentes que nous avons essayées étaient un acte de la magie la plus primitive, une tentative, par les ramifications symboliques d'un acte de violence et de destruction, de redéfinir la tectonique des groupements sociaux.

Analyse sociologique succincte mais savoureuse que j'apprécie en connaisseur (cette phrase me semble une des deux plus belles de votre texte d'ailleurs) mais qui se situe à un niveau... strictement sociologique : expliquer est une chose, juger moralement et préconiser des mesures juridiques et légales tendant à réguler la société est autre chose. Et surtout, le point de vue moral comme légal fait défaut à une telle (ébauche d') analyse uniquement sociologique.

De ce point de vue, que ce soit par inanité ou par opportunisme, nos politiques semblent avoir déjà perdu, qui emploient les termes de définitions même des émeutiers pour les décrire : ils participent du parachèvement d'un acte de restructuration du *socius* qui, je crois, ne peut que nous être néfaste à long terme.

En employant le terme de barbare vous ne faites que révéler sans la nommer, la renforçant par soulignement, la nature réelle, linguistique et socio-territoriale de ce conflit.

[Vous commettez ici à nouveau et explicitement la grande erreur : substituer une analyse sociologique déterminative à une analyse purement morale préservant la liberté. Tous les jeunes gens issus du même milieu ne commettent pas ces actes : ils sont et demeurent libres de ne pas les commettre. La liberté morale (celle de choisir entre le bien et le mal) n'est jamais déterminée par l'appartenance à un groupe linguistique ni socio-territoriale. Elle demeure inconditionnelle.]

De même, en défendant le retour à la peine de mort, le retour au droit de disposer d'une arme pour se défendre dans [«selon» aurait mieux convenu que «dans» (FM)] des dispositions moins contraignantes, vous ne faites que renforcer la vision du monde qui la sous-tend, celle d'une société du droit uniquement régie par des rapports de forces.

Nullement : il y a d'ailleurs contradiction dans les termes de cette dernière remarque. Je vous renvoie ici à mon *Bellum Civile* n°2 qui citait J. Freund : la force est l'alliée du droit ; la violence doit donc être combattue par la force. Il ne faut pas confondre «force» et «violence».

Là est notre différend : *vous voudriez qu'ils aient peur et je souhaiterais qu'ils aient honte.*

[Je le souhaiterais aussi – la peur est bien *l'ultima ratio* quand tout est épuisé – mais observez ce qui s'est passé si on croit les témoignages des passagers du train : un jeune homme noir a eu honte et a tenté de s'interposer. Les autres l'ont menacé à son tour !

Celui-ci était sur le terrain de la honte donc de la moralité au sens classique du terme (la honte est une valeur fondamentale en philosophie morale depuis les Grecs en passant par Kant jusqu'à la phénoménologie schélierienne, celle de Lévinas, etc. et un aspect important de la phénoménologie de la religion, également) et ceux-là auraient dû avoir peur. Ce jeune noir a sauvé l'idée même de moralité en son sens le plus universel : il a couru le risque de vouloir imposer une vision morale du monde à des barbares, définis par leur refus de cette vision morale du monde.]

Nous n'avons rien à gagner d'une société basée uniquement sur les valeurs de droits, de force et de conflit.

J'en conviens volontiers : je ne demande qu'à ce que les valeurs culturelles, artistiques, philosophiques et religieuses atteignent l'esprit, l'âme et le cœur de ceux qu'elles n'ont pas encore atteint. Je ne demande qu'à ce que les valeurs issues de la pulsion de vie l'emporte sur celle issues de la pulsion de mort, employant un vocabulaire d'origine psychanalytique freudien. Mais enfin, cher Moussa Diabira, encore une fois, n'évacuez-vous pas d'un revers de la main le problème dont nous parlons ici et maintenant : celui du mal ? On peut souhaiter que l'homme mauvais devienne bon. Mais il arrive aussi qu'il ne change pas et demeure mauvais : face à celui-là, à ce « mauvais qui n'est pas devenu bon », la question demeure tout de même simple : comment nous en protéger ?! Comment le faible se protégera-t-il contre la menace physique immédiate ?! Cette question est rude mais c'est bien l'unique question en jeu à ce stade du problème.

La loi sans le rituel est plus rationnelle que normative. Qu'elle dise au criminel ce qu'il aurait été dans son intérêt de faire est inutile si elle ne peut susciter en lui le désir de bien faire, et la honte de la transgression.

Intéressante remarque : mais attention à une contradiction philosophique dans votre première phrase puisque la raison est par essence normative, délivreuses de normes. Je conviens cependant volontiers que les sociétés modernes sont moins riches (en apparence du moins car... bien des rituels et bien des rites subsistent *hic et nunc*) en rituels que celles étudiées par Lévy-Bruhl ou Mauss. Mais à nouveau et encore une fois, le problème n'est pas uniquement social ni passible d'une réponse sociologique. Aucune société n'a réussi à évacuer le mal ni à l'éradiquer. Dans chaque société vous trouverez, à côté des appareils rituels relatifs au désir et à la honte, un appareil répressif pur (non moins rituel) destiné aux « irréductibles » a-sociaux. C'est cet appareil qu'on nomme chez nous le droit pénal et civil. Il n'est pas très séduisant j'en conviens, ni très efficace toujours j'en conviens aussi. Mais il repose cependant sur des normes rationnelles globales. D'autres raisons peuvent combattre les siennes : on réforme un droit, une loi. La perte du droit amène le retour de la violence, et le chaos. La violence et le chaos sont les matières des mythes, des religions et de l'art. Il faut qu'elles se cantonnent à ces domaines précisément. C'est leur refoulement qui est en question, la défense contre eux, si vous préférez. Si nous réduisons ainsi la société à une série de rapports de force légitimés et entretenus par l'appareil juridique, inutile alors de nous étonner de ce constat laconique et pour nous sans appel de ce jeune arrêté pour vol avec violence : « J'ai joué, j'ai perdu », puisque nous avons contribué à l'engendrer. Quel raisonnement étrange ! C'est le système du droit qui produirait le criminel ? C'est lui qui serait responsable de la naissance du crime ? Allons, tout de même... Je comprends cependant ce que vous voulez dire mais attention à l'expression formelle. Où avez-vous vu que je veuille réduire la société à de tels rapports ? C'est uniquement à l'élément anti-social – au criminel – que je réserve le rapport en question ! Pour les autres ma foi, les autres types normaux de rapport social sont disponibles : il existe des musées, des cinémas, des bibliothèques, des écoles, des universités... et Internet, par-dessus le marché !

[Le droit formel ne reproduit pas la totalité du réel, c'est entendu. C'est la raison pour laquelle on le nomme droit formel.]

Je vous cite volontiers Hegel : « [...] - Il faut que ce qui est reconnu être en relation avec l'État fasse aussi partie de ce qui est mis à part [...] mais une liberté pour laquelle il y aurait quelque chose de véritablement extérieur, étranger, n'est pas une liberté ; son essence et sa définition formelle sont précisément qu'il n'y a rien d'absolument extérieur. [...] Si l'on applique cela, par exemple, à la peine, en elle la représaille seule est rationnelle, car, par elle, le crime est réprimé [...] ainsi la peine est la restauration de la liberté, et le criminel est aussi bien resté libre, ou, plutôt, rendu libre, que celui qui punit a agi rationnellement et librement. Si, par contre, la peine est représentée comme contrainte [...] elle tombe entièrement sous le concept commun d'une chose déterminée, face à une autre chose, ou d'une marchandise en échange de laquelle quelque chose d'autre, à savoir le crime, est à racheter, et l'État tient, en tant que pouvoir judiciaire, un marché avec des déterminités qui s'appellent des crimes et qu'il a à vendre contre d'autres déterminités, et le Code est le prix courant.[...]. »

G. W. F. HEGEL, *Des manières de traiter scientifiquement du droit naturel*, trad. B. Bourgeois (Éd. Vrin, coll. B.T.P., 1972).

Relire l'histoire des théories philosophiques du droit naturel jusqu'à Hegel, d'ailleurs.]

Je comprends bien ce qu'il peut y avoir de ridicule à répondre à vos arguments pragmatiques par ce qui n'est jamais qu'une déclaration de principe. Je crois fermement cependant, pour m'en sortir par une pirouette, que les principes ont leur propre pragmatisme.

Oui ce sont des arguments pragmatiques même si peut-être pas au sens que William James donnait à ce terme mais au sens général qu'il a chez nous, en tout cas. Votre « pirouette » finale est intéressante : à creuser philosophiquement un jour mais je vous laisse faire le travail ! Orientez-vous vers la phénoménologie des valeurs telle que Scheler l'a pensée : cela vous intéressera, je pense.

Plus important, plus juste aussi, serait le reproche que vous pourriez me faire de, par ma démarche, laisser des gens sans défense face à une violence qui devrait rester sans nom.

Il n'est pas interdit de tenter de la qualifier, vous savez. Même si elle nie a priori le dialogue et donc la définition, a posteriori on peut et on doit tenter de la qualifier. Par ailleurs, en effet, votre texte laisse les gens « sans défense », comme vous en convenez.

A cela je n'ai qu'une chose à répondre, reprenant un motif par vous cité [lequel ?] : bien qu'il m'apparaîtrait infâme de l'exiger d'un autre, et je ne le ferais pas [je ne comprends pas], c'est pourquoi [je ne comprends toujours pas] je respecte votre point de vue, même si je ne peux y adhérer, je préfère être le sacrifié que le bourreau. C'est à ce prix uniquement que je peux tolérer d'être un humain vivant parmi d'autres.

[Pas très bien saisi le début... mais la fin du paragraphe vous honore du point de vue de certaines religions et de certaines morales bien précises. Mais enfin, cher Moussa Diabira, qui parle de « bourreau » et de « sacrifice » ? Sacrifice à quel culte, bourreau de quel tribunal ? La légitime défense est tout simplement une possibilité juridiquement efficace pour un être libre (honnête) de sauver sa vie qu'un autre être libre (malhonnête) veut lui prendre. Elle n'a pas de connotation religieuse et se situe en deçà du règne des tribunaux qui ont à juger de faits déjà survenus alors qu'elle concerne, pour sa part, un fait en train de survenir qu'il s'agit d'empêcher.]

En m'excusant de la grandiloquence de ma conclusion, je vous prie d'agréer, monsieur Moury, l'humble expression de mes salutations.

Moussa Diabira

[Je vous excuse bien volontiers de celle-là et agréé non moins volontiers celle-ci avec grand plaisir. Bien à vous.]

II Critique de Sébastien Bret



«Une sauvage indifférence aux êtres humains, telle est la plus importante régression du XXe siècle.»
Thérèse Delpech, *L'Ensaucement* (Grasset).

Le texte de Francis Moury, *Bellum civile 4*, me remet en mémoire ce film de Barbet Schroeder, adapté d'un roman de Fernando Vallejo, intitulé *La Vierge des tueurs*. Dans ce film, un écrivain retourne dans sa ville natale, Medellín, après trente ans d'absence. Avec un adolescent de seize ans, rencontré dans un bordel et devenu son amant, il parcourt une ville chargée de haine et de violence, sous la coupe de jeunes voyous, qui prospèrent grâce au trafic de drogue. A l'intérieur de ce chaos urbain qui ne mérite pas d'être appelé une cité, la vie humaine n'a aucune espèce de valeur et l'on peut la perdre parce que la musique est trop forte dans un taxi ou pour un simple regard mal placé. La moindre incivilité se règle par l'assassinat du coupable, si bien qu'à ce petit jeu l'adolescent se révèle un tueur sans scrupules. Un voisin fait-il trop de bruit la nuit avec sa batterie et le lendemain il est exécuté sauvagement, laissant l'écrivain interloqué. L'intérêt du film est de nous montrer la corrélation entre la multiplication des nuisances (musique assourdissante en tous lieux, transports en commun dégradés, langage appauvri réduit à quelques insultes, etc.) et la dévalorisation de la vie humaine. Dans ce contexte où les armes sont en vente libre et accessibles même aux mineurs, les homicides connaissent une hausse vertigineuse. Nous avons ici la parfaite illustration de l'état de nature décrit par Hobbes dans son *Léviathan* (chapitre XIII) : «Dans un tel état, il n'y a pas de place pour une activité industrielle, parce que le fruit n'en est pas assuré : et conséquemment [...] pas d'arts; pas de lettres; pas de société; et ce qui est le pire de tout, la crainte et le risque continuel d'une mort violente; la vie de l'homme est alors solitaire, besogneuse, pénible, quasi-animale, et brève.»

À nuancer : on ne décrit pas un pays dans sa totalité en le décrivant à travers la vision de ses petits gangsters, si réaliste soit la description spécifique, cher Sébastien Bret ! la Colombie est une authentique démocratie (je sais bien que ce n'est pas forcément un argument positif mais enfin...) possédant 50 universités regroupant 400 facultés, des activités industrielles et commerciales, des arts et des lettres, une vie sociale riche et diversifiée en dépit de la «violencia» latente, des guerres civiles politiques récurrentes et de la drogue. Il y a d'ailleurs plusieurs Colombies en une seule tant la géographie du pays est variée et surprenante. C'est en outre un pays ami de la France, aimant la France, héritier de l'Europe occidentale du point de vue de la religion et de la civilisation et avec qui nous entretenons de très cordiales relations depuis toujours. Le grand écrivain et penseur Nicolas Gómez Dávila était de la capitale Bogota et pas de Medellín mais enfin... il était colombien tout de même, n'est-ce pas et quel plus bel exemple de grand penseur contemporain que celui-là ? Concernant Medellín, c'est une ville essentiellement industrielle et commerçante mais dont la vie intellectuelle n'est guère évoluée, si j'en crois le passionnant et très dense petit livre de Jacques Aprile-Gnisset, *Colombie* (éd. du Seuil, coll. Microcosme, section Petite planète, 1981).

Mais cela dit, le tempérament national colombien est marqué par le machisme le plus surprenant qui prend bien des formes diverses : on excuse par exemple bien volontiers un chauffeur de car alcoolique ayant provoqué un accident où dix personnes sont mortes car il était, sa famille et ses voisins peuvent en témoigner avec émotion, un authentique «macho»; un voleur n'est pas nommé tel au moment de son arrestation car la police attenterait alors à son honneur, etc. C'est une autre société bien plus fière que la nôtre mais pas si horrible qu'on se plaît à le répéter ici. L'amitié d'un Colombien vaut bien, en un mot, celle d'un Français et l'amour d'une Colombienne celui d'une Française. Et Gómez Dávila vaut bien (voire surpasse largement et sans aucun effort) les Arendt, Adorno, Habermas et tous ceux dont on nous rebat les oreilles depuis maintenant vingt ans.

PS biblio-filmographique : Barbet Schroeder est un bon cinéaste qui aura été assez éclectique : *More* et *La Vallée* vantaient les charmes magiques de la drogue et réfléchissaient le phénomène des «hippies» en 1969-1972 puis Schroeder passa au portrait savoureux du Général Idi Amin Dada, ensuite au sado-masochisme (*Maîtresse*) puis à la psychologie linguistique des animaux (*Koko le gorille qui parle*), etc., jusqu'à son remake (1995) intéressant du classique du film noir américain *Kiss of Death* (1947) d'Henry Hathaway, et à d'autres films noirs aussi nerveux et bien filmés. Mais hélas je n'ai pas vu le Schroeder que vous me citez ni lu ce livre de Vallejo : vous me le faites regretter, dois-je vous avouer, pour le coup, car votre résumé est bien intéressant.

Norbert Elias ou Sigmund Freud ont pu décrire le processus de civilisation comme l'intériorisation des contraintes sociales et la canalisation des pulsions au moyen d'une stricte éducation des individus.

[Oui concernant Freud, cher S. Bret, même si les choses sont, comme vous le savez, un peu plus compliquées, évidemment, telles qu'elles furent exposées dans *Totem et Tabou*, *L'Avenir d'une illusion*, *Malaise dans la civilisation* et certains autres textes et conférences. Je n'ai jamais lu une ligne de Norbert Elias – dois-je m'écrier : «trois fois Elias» ? – et ne puis donc apprécier en connaissance de cause la pertinence de cette autre citation. Cela dit Freud est héritier d'une longue tradition comme vous le savez : lire une bonne et sérieuse histoire des doctrines de l'éducation de l'antiquité à nos jours mais sur le coup, je ne trouve plus la référence que je voulais vous donner à ce sujet.]

A l'aune de ce critère, chacun peut apprécier l'immense processus de *décivilisation des mœurs* en œuvre à notre époque. Il est banal de voir les gens cracher dans la rue et même uriner en public. On mange avec ses doigts dans des restaurants servant de la nourriture falsifiée appelée *fast-food*. La sexualité, qui était taboue naguère, monopolise l'espace social et la pornographie est devenue la norme.

Oui certes, mais enfin nous nous écartons un peu du sujet : la possibilité légale de se défendre contre le crime meurtrier !

Sans compter la recrudescence des incivilités et des actes délinquants, que j'évoque en passant, dans la mesure où ils font la une de l'actualité, [Les expressions soulignées sont malheureuses et un peu contradictoires en regard l'une de l'autre] suscitant la réaction passionnée de Francis Moury.

De sorte que, si rien n'est fait, notre vie ne diffèrera guère de celle des habitants de Medellín, si bien décrite dans le film de Barbet Schroeder.

[Oh ! Elle n'en diffère déjà parfois guère, vous savez, en certains endroits et en certains moments...]

J'en viens à mon argument principal qui est de dire que Francis Moury pose la bonne question, celle de la capacité (ou non) de l'État à assurer la sécurité de ses citoyens, mais qu'il apporte la mauvaise réponse : puisque l'État semble impuissant, les citoyens n'ont qu'à se défendre eux-mêmes.

[Je n'ai jamais écrit que l'État devait abandonner son pouvoir de légiférer ni de punir. Je n'ai jamais dit non plus que l'État devait abandonner les citoyens. J'ai dit qu'il ne les appliquait pas suffisamment bien pour nous protéger et qu'en conséquence, il devait nous laisser nous protéger légalement : aussi mais non exclusivement. Nuance de taille. «État» comme «citoyens» représentent deux instances qui ne sont pas concurrentes ni ennemis mais alliées naturellement et par principe. Aux U.S.A., la police existe, les tribunaux existent, la justice existe. Et le droit de porter une arme existe à côté. C'est de cela, et rien que de cela, qu'il s'agit.]

Dans le contexte actuel, libéraliser l'usage des armes à feu en déréglementant ce marché est un remède pire que le mal. Le jour où les honnêtes citoyens pourront s'armer à leur guise, les voyous les imiteront.

[Nullement : c'est le processus inverse qui est constatable. Les voyous sont déjà armés s'ils le souhaitent car ils ne respectent pas les lois sur les armes. Pour l'instant les honnêtes citoyens sont désarmés en ce sens que leur droit de porter une arme est excessivement restreinte. Lorsque les honnêtes citoyens seront armés, la peur changera de camp naturellement car le nombre de citoyens honnêtes en France est infiniment supérieur à celui des criminels. Dans toute société, les criminels représentent une fraction statistiquement marginale de la population, Dieu merci !]

Dès lors, la moindre querelle dégènera en règlement de comptes sanglant. En outre, dans le climat de communautarisation de la société que nous connaissons, il y a fort à parier qu'un premier meurtre en engendrera d'autres, par suite des représailles qui ne manqueront de se produire. Et nous connaîtrons une situation semblable à celle de la Corse, où les armes circulent plus librement que sur le continent. Porter une arme calmera au contraire les esprits car chacun sera *de facto* tenu à la mesure. Enfin ce serait une ancienne culture qu'il faudrait nous réapproprier, en somme : vous savez René Descartes savait très bien manier l'épée si j'en crois son honnête biographe A. Baillet. Cela ne l'a pas empêché pour autant de demeurer un très honnête homme et d'écrire les *Méditations métaphysiques*. Ce n'est pas parce que l'arme existe que le crime se multiplie : le crime est une chose, l'arme une autre. Porter une arme ne transformera pas un homme bon et sensé en criminel par on ne sait quelle bizarre magie. Les armes circulent plus librement – bien que l'État s'y oppose en vain depuis toujours – en Corse, me dites-vous : admettons. Or la Corse a été épargnée par les émeutes et les crimes collectifs qui frappent régulièrement à présent le reste de la France : le point n'est-il pas notable ? La Corse est une belle île, fière de ses traditions et de son esprit d'indépendance et de liberté, où on peut au demeurant se promener sans crainte si on n'a rien à se reprocher : on le constate aisément lorsqu'on vient du continent.

Les événements qui ont ensanglanté la ville de Perpignan en 2005, suite à l'assassinat d'un Maghrébin imputé à des Gitans, deviendront plus fréquents et plus meurtriers. Je ne vois pas ce que nous aurons gagné en sécurité. Au contraire, les honnêtes gens ne craindront pas seulement pour leurs biens mais aussi pour leur vie.

[C'est déjà le cas : l'emploi du futur dans votre dernière phrase est erroné, Sébastien...]

Quant à la République, sans parler du vouloir-vivre ensemble, ce ne sera plus qu'un lointain souvenir. Comme le dit si bien Hobbes : la République est dissoute quand «chacun est libre de se protéger par toutes les voies que son propre discernement lui suggérera» (*Léviathan*, chapitre XXIX).

[Le « vouloir-vivre ensemble » n'est-il pas réalisé par la République par définition ? Inquiétude quant à la réponse !]

Je connaissais d'ailleurs le «conatus» spinoziste, le «vouloir-vivre» de Schopenhauer mais pas celui-là, ceci dit. D'où sortez-vous cette expression à consonance assez électorale, si je puis me permettre, cher Sébastien ?

Vous souvient-il au surplus d'avoir jamais signé ce qui ressemblerait de près ou de loin à un «contrat social» au sens rousseauiste ? Non, n'est-ce pas ? !

Quant à signer pour le «Léviathan» de Hobbes, ma foi... : le pacte social chez Hobbes est une étape théorique permettant l'assurance du pouvoir absolu du souverain. On ne vous demanderait pas de le signer davantage : votre vie tiendrait en somme lieu de signature. Pas d'alternative, et surtout pas d'alternative discursive car Hobbes se méfie des discussions publiques et des assemblées, même des assemblées rationalistes susceptibles de rompre l'équilibre instauré par le Léviathan bien qu'il soit pour sa part lui-même un grand rationaliste. Enfin vous comprendrez que le problème pratique ici posé ne me permet pas de discuter de la politique et de la philosophie de Thomas Hobbes : le sujet nous ferait tout de même excéder le cadre d'une argumentation normale. Je vous signale que Hobbes considérait le bien et le mal comme termes relatifs car réductibles à des tensions mécaniques

provoquées par les objets extérieurs, au demeurant. Sa morale est une morale mécaniste dont les règles – de fer ! – d’application seraient bien plus mal acceptées que celles que je préconise aujourd’hui.]

Le choix est simple : voulons-nous être en meilleure sécurité ou voulons-nous être plus libres ? Il faut opter ou pour l’un ou pour l’autre mais il est illusoire de croire qu’on puisse être à la fois libre de porter une arme et se sentir en sécurité.

Cette contrariété que vous érigez en contradiction existe pourtant. C’est ce que vivent la majorité des Américains et un certain nombre d’autres peuples aux structures sociales, culturelles et politiques analogues aux nôtres : c’est un fait assez impressionnant qui n’est pas une illusion puisque vous pouvez le constater de vos yeux en allant dans ces divers pays – dont la liste est facile à établir en effectuant une recherche simple.

Quant à l’argument de la NRA qui considère que la France est à peine une démocratie parce qu’elle contrôle strictement le commerce des armes, il est fallacieux. La réglementation anglaise est au moins aussi sévère que la nôtre en la matière et personne ne met en doute le caractère démocratique de ce pays.

Jamais les armes à feu n’ont été autant un problème en Angleterre que depuis leur séquestration totale et leur destruction officielle car ces opérations ne concernaient, comme par hasard, que les armes déclarées par leurs propriétaires donc par des hommes respectueux de la loi. Vous avez mal choisi votre exemple. La police anglaise n’a pas soutenu de l’intérieur cette réforme à l’époque qui fut une réforme purement démagogique, soit dit en passant : je m’étais penché sur la question à l’époque, vous vous en doutez et je crois m’en souvenir assez bien même si je n’ai plus sous la main une partie de ma documentation contemporaine des faits.

De plus, historiquement, la démocratie athénienne a commencé quand les citoyens ont perdu l’usage de s’armer, ainsi que le rapporte Thucydide : «Ils [les Grecs archaïques] pratiquaient aussi le pillage sur terre; et, jusqu’à nos jours, une grande partie de la Grèce vit à la manière ancienne, du côté des Locriens Ozoles, de l’Étolie, de l’Acarnanie et des pays continentaux situés dans la région. L’usage de porter les armes qu’ont ces peuples continentaux est une survivance des anciennes habitudes de pillage. Car toute la Grèce portait les armes, faute d’habitations protégées et de communications sûres : vivre sous les armes était une habitude constante, comme chez les barbares; et ces parties de la Grèce, où l’on vit encore ainsi, nous renseignent sur les pratiques qui jadis s’étendaient à tous indistinctement. Les tout premiers à quitter les armes furent les Athéniens, qui, vivant sans contrainte, s’orientèrent vers un raffinement nouveau» (*Histoire de la guerre du Péloponnèse*, Livre I, paragraphes V et VI, traduction de J. de Romilly).

Concernant la police, le droit et la justice athénienne de l’époque classique, une savoureuse citation qui remet un peu les choses à leur place tout de même : «*Toutefois, même à l’époque classique, on retrouve des survivances du vieux droit familial; c’est, par exemple, à Athènes la procédure en cas de meurtre. L’homicide, même volontaire, n’est pas, comme de nos jours, poursuivi d’office. Les parents du mort ont, seuls, qualité pour se porter accusateurs; s’ils s’abstiennent, l’assassin ne peut être inquiété; si, une fois le procès engagé, ils se désistent et acceptent la composition [...], la poursuite cesse. Le coupable n’est plus comme autrefois livré à l’accusateur, mais les parents de la victime gardent le droit d’assister au supplice du meurtrier. Pour les crimes commis dans la famille, pour le parricide, par exemple, la justice familiale subsiste, et l’État n’a pas à intervenir; si les parents n’agissent pas, on ne peut que faire indirectement pression sur eux en les accusant d’impiété [...], comme gardant au milieu d’eux un homme souillé par le meurtre [...].*» A. Jardé (ancien membre de l’École française d’Athènes), *La Grèce antique et la vie grecque*, Sixième partie *La vie publique*, §6 *La justice* (éd. Delagrave, 1971), pp.201-202.

«Raffinement nouveau» si vous voulez cher Sébastien Bret mais reposant sur une «démocratie» assez lointaine de la nôtre tout de même : les « citoyens » ne sont pas les « métèques » ni ceux-ci les « esclaves » ! Et une démocratie en guerre perpétuelle où tout citoyen est aussi soldat régulièrement au cours de sa vie, et régulièrement gendarme dans les campagnes aussi.

Le jeune citoyen athénien est inscrit sur le registre du *dème* à 18 ans et reçoit ses armes – qu’il détient ensuite chez lui, tout comme le citoyen spartiate – en se rendant à «l’Aglaurion» alors qu’il prête le serment civique. Il est dès lors un peu, *mutatis mutandis*, dans la situation de nos amis suisses qui, je vous le signale au cas où vous l’ignorerez, conservent leur excellent fusil d’assaut SIG à leur domicile

toute leur vie, une fois leur service militaire accompli et s'entraînent avec à leur guise dans les très nombreux stands de tir suisse.

La vie «raffinée» du citoyen athénien, même de la meilleure famille, était donc bien rude, sans parler de celle du Spartiate aujourd'hui difficilement imaginable. Même si la démocratie athénienne est historiquement un exemple admirable, il suffit pourtant de relire la vie de Lysandre racontée par Plutarque pendant cette même guerre du Péloponnèse, pour se convaincre que les mœurs et usages y étaient d'une stupéfiante violence : les atrocités décrites (celles perpétrées envers les civils mais aussi celles perpétrées en cas de coup d'état contre les citoyens se trouvant du mauvais côté au mauvais moment) dépassent assez régulièrement l'entendement.

J'ajoute que le Royaume-Uni s'est engagé dans la voie d'une réglementation plus sévère du commerce des armes à feu, après que deux massacres, dus à des tireurs pris de folie homicide (*amok*), ont bouleversé l'opinion publique – particulièrement celui qui a coûté la vie à seize enfants âgés de quatre à six ans, dans une école écossaise de la ville de Dunblane, en 1996. A ce sujet, je renvoie au rapport que le [GRIP](#) a publié en 2001 et qui mesure l'impact de la réglementation des armes à feu sur la sécurité publique. Inutile de dire que les arguments de Francis Moury perdent beaucoup de leur validité.

[Vous revenez à cette affaire écossaise qui a porté préjudice à l'ensemble des honnêtes tireurs du Royaume-Uni : revenons-y si vous le souhaitez. Il arrive de tels faits exceptionnels. Statistiquement, ils sont dérisoires au regard du nombre de crimes que les armes aux mains d'honnêtes gens permettent d'éviter. Interdit-on les voitures en raison des 5 000 morts qu'elles viennent encore de provoquer en France ? Non. Donc parallèle évident : diaboliser une machine est inutile puisque c'est son utilisateur qui fait la différence. Ce qu'il faut c'est juste donner légalement au bien la capacité d'être armé contre le mal.]

Que répondez-vous, au fait, cher Sébastien, aux 6 arguments précis mentionnés en mon annexe ? Je veux dire : qu'y répondez-vous après les avoir lus et après lu votre GRIP aussi, si vous préférez ?

Si l'État assure mal la sécurité de ses citoyens, nul ne peut dire qu'il ne l'assure plus du tout, auquel cas les citoyens seraient en droit de s'armer pour se protéger.

Question hypothétique intéressante : certains citoyens ont récemment expérimenté qu'il ne l'avait pas du tout assuré en leur faveur. Alors ces citoyens-là – auxquels le hasard peut vous agréger demain, d'ailleurs – sont-ils sacrificiables au monopole idéalisé de l'État ? Pour eux, ce que vous avancez en forme d'hypothèse a été une réalité, n'est-ce pas ?

C'est pourquoi il faut renforcer la sécurité dans les transports publics, comme les trains, les RER, le métro. Le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy a annoncé la création d'une police ferroviaire, forte de 1 000 à 1 500 hommes. Cette mesure va dans le bon sens.

L'État promet de telles mesures depuis 20 ans et qui vont toutes dans le bon sens... mais la situation ne s'améliore pas. Elle empire même dirait-on. Alors ? Vous pensez vraiment que 1 000 à 1 500 hommes de plus vont suffire à assurer votre protection à toute heure du jour et de la nuit dans les trains, R.E.R. et métro ? Vous le pensez véritablement ? Si on me disait 20 000 j'y croirais davantage mais soyons honnêtes : même 20 000 hommes ne suffiraient pas, de toute manière, à protéger en permanence des centaines de millions de voyageurs répartis sur des dizaines de milliers de wagons.

De même, il sera nécessaire de réformer l'ordonnance de 1945 et faire en sorte que les mineurs délinquants ne bénéficient plus de l'impunité.

Bien : nous sommes d'accord là-dessus, cher Sébastien. Mais vous pouvez mettre cela au présent plutôt qu'au futur !

Et comme je crois encore à la vertu de l'éducation, je souhaite de tout cœur que nous soyons en mesure de restaurer l'école de la République, dont la faillite est la cause des maux dont nous souffrons.

La sécurité dans les écoles de la République n'est plus garantie pour l'instant. Il ne s'agit même plus, pour le moment, de savoir ce que les professeurs vont y enseigner, il s'agit d'y conserver en sécurité la vie et les biens des élèves et de leurs professeurs.

Ce sont quelques pistes trop vite esquissées, certes dérisoires face à l'ampleur des problèmes actuels. Une chose est sûre cependant : la solution ébauchée dans *Bellum civile 4* ne peut que contribuer à

aggraver les tendances à la guerre civile. Là où il faudrait s'efforcer de civiliser les mœurs, Francis Moury propose d'ensauvager un peu plus cette société, qui n'en a pas besoin.

Sébastien Bret

[Vous m'avez mal lu ou trop cursivement, cher Sébastien Bret : proposer que l'homme bon puisse se défendre légalement plus aisément contre l'homme mauvais est un progrès et non une régression. Et un homme bon armé ne deviendra pas, encore une fois, subitement mauvais parce qu'il est armé. Simplement une telle réforme vous effraie parce qu'elle remet en cause le centralisme jacobin lui-même hérité de l'ancien régime – voir Tocqueville, Montesquieu, etc., même si, encore une fois aussi, jusqu'en 1934 ledit centralisme respectait en France davantage les libertés individuelles concernant la possibilité du port des armes de défense que par la suite.]

III Critique de Georges Kaplan



Après une longue introduction accumulant pêle-mêle citations de Socrate, Xénophon et autres Aristote, évocations d'un ouvrage du romancier Aldo Lado [et rappels d'événements dramatiques récents, Francis Moury, préventivement drapé de l'aura des poètes et des philosophes morts et se croyant sans doute assuré de leur appui silencieux, fait mine d'en venir au cœur de sa pensée : « *La faillite de l'État dans sa mission première (sécurité des biens et des personnes) est patente. La seconde mission de l'État, assurer la solidarité et le lien social, la fraternité sociale et économique, est non moins bafouée journallement [...]* » Certes, et comme c'est bien dit ! Voilà bien d'incontestables constats. On attend avec impatience que notre brave commentateur fasse le lien entre ces deux pertinentes observations. Las ! il nous faut bien vite déchanter : « *Le présent article concerne la première mission et s'y restreint : il est moins facile de la penser que l'autre [...]*. »

[Les deux citations de Xénophon et d'Aristote que vous mentionnez sont placées – et non pas mise pêle-mêle comme vous le dites - en exergue mais ne font pas partie de l'introduction proprement dite. À la cinquième ligne du premier paragraphe, je précisais qu'il s'agit d'un film de Lado, pas d'un roman : si vous avez lu mon texte d'une manière aussi cursive, cela préjuge mal de la suite de votre réponse ! En outre, un résumé et une analyse historico-critique ne sont pas une simple évocation. Enfin c'est bien cette soi-disant évocation qui constitue, avec sa mise en parallèle avec les faits d'actualité, le corps de ce qui est mon introduction : apprenez par conséquent, cher George Kaplan, avant d'embrayer sur le ton de la critique persifleuse, ce qu'est la structure d'un texte, SVP, et apprenez aussi le sens de mots que vous employez visiblement un peu au hasard, SVP bis. Vous regrettez que je n'aie pas établi ce fameux lien, ce lien que votre matérialisme dialectique vous commande immédiatement d'établir : vous vous doutez que c'était volontaire de ma part ! Je me doute que vous vous en doutez. Et je me doute aussi que vous allez écrire un texte établissant précisément ce lien puisque c'est l'erreur majeure que vous me reprochez d'emblée. C'est de bonne guerre mais ne croyez que je serai dupe d'un tel artifice sophistique : on ne vous demande pas d'écrire un autre texte que le mien, cher George Kaplan. On vous demande de répondre au mien. Ce que, non moins d'emblée, vous annoncez que vous n'allez surtout pas faire. Heureusement, vous ne vous en tenez pas strictement à cette ligne dérivante, comme le montre la dernière partie de votre texte.]

M. Moury semble-t-il s'être à un seul moment posé la question d'un possible lien entre la faillite sécuritaire et la faillite sociale ? Non, pas du tout. Pour lui, l'une et l'autre sont simplement juxtaposées : d'un côté, il y a – de l'aveu même de M. Moury, qui semble le concéder du bout des

lèvres – des « *pauvres* », et de l'autre, des délinquants, des « *sauvages* », des « *barbares* ». Deux problèmes distincts, deux réalités qu'il conviendrait de penser séparément l'une de l'autre. Certes, il est bien plus « facile de penser » un phénomène en l'extirpant du contexte politique, social, culturel et économique qui l'a vu naître.

En évacuant la responsabilité politique dans les causes sociales des troubles actuels, et en ne se concentrant que sur des conséquences, M. Moury se condamne à ne préconiser que des solutions bancales, partielles et – au mieux – inopérantes.

[Le politique et le social sont donc, selon vous, les causes premières du crime et du mal qui en seraient les conséquences : tout est clair. Vous êtes un simple marxiste, cher George Kaplan, sorti du congélateur pour l'occasion ! Je me demande au fond si vous existez ? Si vous n'êtes pas une idée incarnée fictivement tout comme votre homonyme hitchcockien dans le film de 1959 ? Cela dit je vous rassure : je sais que ne suis pas le personnage maléfique joué par James Mason et je sais que vous n'êtes pas le pragmatique et savoureux Roger Thornhill / George Kaplan incarné par Cary Grant. Vous êtes un homonyme... marxiste. Ce sont donc les résultats des élections politiques ou la pauvreté qui seraient selon vous la cause première d'un viol ou d'un meurtre, plutôt que le mal et l'inhumanité du criminel. Fort bien ! Je n'en attendais pas moins de vous !

Vous nous serinez cela à longueur de forums chez Cormary depuis plusieurs mois. Que vous récidiviez ici en vous appliquant (très lourdement, comme d'habitude et avec vos gros sabots de lecteur immémorial du *Nouvel Observateur* et du *Monde* - ne change rien à l'affaire ni au fond du problème, ni ne vous excuse davantage du point de vue intellectuel comme du point de vue moral, vous savez ? Sous couvert d'humanisme, votre attitude consiste à nier la réalité du mal et à nier la responsabilité morale en faisant du criminel lui-même une victime : air connu.

M. Kaplan, je vous demande le plus sérieusement du monde de nous expliquer comment il se fait que tous les pauvres ne soient pas criminels puisque la criminalité est selon vous déterminée par la pauvreté ?]

Au pire, le remède de ce nouveau Diafoirus consistant à *saigner* le malade plutôt qu'à le soigner, il l'affaiblirait tandis que les causes réelles de son mal, plus profondes et plus insidieuses – qu'on nomme communautarisme, ghettoïsation et paupérisation – continueraient de proliférer et de faire empirer, inéluctablement, son état, jusqu'à la mort clinique (qu'on nomme guerre civile – ou *bellum civile* si l'on tient à prouver qu'on a des lettres).

[Deux observations sur ce petit paragraphe :

1) Ce mépris discret de la culture, de la pensée et des lettres classiques qui caractérise une partie de vos premières observations (ironie concernant mes citations de grands auteurs, ironie concernant mon choix d'un titre en latin) ne peut ni ne doit rester sans réponse car il est hautement révélateur de votre perversité foncière. Il est en effet très caractéristique de la décadence intellectuelle et morale qui est la vôtre et de celle du clan informel auquel vous appartenez : celui du tout-venant gauchiste français des années 1970 à nos jours. Mépriser agressivement et ouvertement la culture classique, n'est pas innocent : vous voulez faire table rase de cette culture au plus profond de vous-même comme de la société contemporaine. Ce qui vient du passé est fondamentalement méprisable, inutile et réactionnaire à vos yeux bien que vous n'osiez pas le dire explicitement. Vous crachez dessus par la bande, si je puis dire, en passant, l'air de ne pas y toucher. Sachez-le une fois pour toutes, M. Kaplan : je m'honore pour ma part d'admirer, de révéler ce que vous méprisez. Je m'honore en un mot d'être réactionnaire selon le sens précis que vous pouvez donner à ce mot dans votre jargon. Cette observation est valable également pour la suite de votre texte qui contient de telles agressions discrètes mais récurrentes. Je n'y reviendrai pas mais la mentionne ici avec la plus grande vigueur et une fois pour toutes.

2) Le communautarisme n'est pas le résultat d'une décision politique imposée par l'élite française et ses parlementaires aux intéressés. La ghettoïsation ne l'est pas non plus. Et la paupérisation non plus. Aucun gouvernement ni aucune élite politique ne souhaitait ni ne voulait que ces trois éléments existassent *hic et nunc*, ici et maintenant - puisque vous le latin vous répugne. Ils sont tous trois le fruit d'une liberté de l'histoire et d'une liberté économique : nous les trouvons constitués peut-être (surtout le dernier) mais cette constitution n'est pas le résultat d'une volonté publique. Enfin, si même il est avéré que ces trois éléments existent (le dernier en particulier), ils n'abolissent pas la liberté de

l'individu qui serait frappé par eux tous ou par l'un des trois. Toujours le même vice de raisonnement, M. Kaplan ! Toujours la même réponse de ma part par conséquent : ces éléments ne sont ni la cause ni l'excuse d'un acte criminel, que cet acte soit individuel ou collectif. On n'excuse pas et on n'explique pas davantage le mal en invoquant du politique ou du social : le mal se situe sur un terrain philosophique, religieux et moral d'abord, juridique et légal ensuite.]

Et le bon docteur Moury d'enchaîner, après avoir parsemé son long pensum de quelques nouvelles références (ah ! que seraient ces penseurs français sans leurs éternelles citations, et ce *name-dropping* permanent censé donner du poids et de la crédibilité à un discours par ailleurs coupé des plus élémentaires réalités !), avec son point n° 4, où il n'a plus qu'à délivrer son ordonnance : sangsues et ablations diverses (de la tête en cas de besoin), et port de la seringue obligatoire pour tout le monde. La pauvreté de ce raisonnement ferait rire s'il n'était enrobé de tant de rance prétention.

Car M. Moury, c'est un fait, a vu beaucoup de films, a lu beaucoup de livres. Sa culture générale n'est pas en cause. C'est sa méconnaissance du *monde réel* qui est préoccupante, et ce d'autant plus qu'elle est très généralement partagée dans cette catégorie d'individus qui se flattent justement de « penser » l'actualité.

[M. Kaplan, vous assurez que les « individus les plus divers » se flattant de former la catégorie des commentateurs-penseurs de l'actualité, y compris votre serviteur, ignorent la réalité telle qu'elle est. Admettons... bien que cela soit parfaitement faux. Dans cette hypothèse, qui nous assure, je vous prie, que vous la connaissiez davantage que nous ? Quel critère pouvez-vous nous fournir qui nous garantisse de votre supériorité sur ce point ? Ce genre d'argument est purement sophistique : votre honnêteté morale – vous voulez en tant qu'individu sincèrement le bien, le beau et le vrai, j'en suis convaincu en dépit de nos divergences de position, car sinon vous ne tenteriez pas de dire ce vrai, ce beau et ce bien : vous échouez car vos références intellectuelles et morales au sens culturel sont perverses mais le point de départ était lui pur et sincère ! – devrait vous prémunir contre de telles facilités.

Le discours de l'intimidation

Le bon docteur Moury et ceux qui sont prêts à diffuser et à vendre son remède-miracle auront beau jeu de ricaner à la lecture de ces quelques lignes : « Vous justifiez les actes de barbarie », s'époumoneront-ils, confondant comme toujours recherche des causes et des solutions *radicales* (au sens étymologique du terme) et absolution des fautes, « vous êtes un bien-pensant, un bobo-d'gauche et attendez donc qu'on vienne jusque dans vos bras égorger vos fils et vos campagnes, tiens, on verra ce que vous direz ! »

[Eh bien, vous me retirez les mots de la bouche ! Habileté éprouvée dont je ne suis pas dupe : ne pensez-pas un instant, cher M. Kaplan, que prévoir les objections qu'on vous fera suffit à annuler leur pertinence.]

Et de citer à l'appui de leur diagnostic (la France va mal) une série de faits divers atroces [Vous en convenez, tout de même ?] et de crimes collectifs [Vous les nommez tels, par conséquent ?] censés présenter une tendance de fond manifeste et indiscutable. Tout va de plus en plus mal de plus en plus vite.

Pourtant, c'est triste à dire mais au risque de faire revenir M. Dantec dans son pays natal, *notre société n'a jamais été plus sûre qu'aujourd'hui*. Revenons 50, 100 ou 1000 ans en arrière, et observons les « chances » du quidam moyen de se faire trucher : elles sont nettement plus faibles aujourd'hui qu'à toute autre époque et en tout autre lieu de l'histoire. M. Moury se promène en sifflottant dans la rue, prend les transports en commun, va chercher du pain et des croissants pour Mme Moury le dimanche matin, sort guincher le vendredi soir, et le tout sans se faire agresser – et avec encore moins de probabilités de ne plus jamais pouvoir rentrer chez lui. M. Moury a bien plus de raison de craindre de mourir dans un accident de la route ou d'un cancer du fumeur que de se faire violenter dans un train.

[Je vous en prie, un peu de décence, s'il vous plaît M. Kaplan ! Ce sont des procédés faciles qui vous déshonorent. Quant à votre assertion initiale, j'en laisse juge nos lecteurs. Certains d'entre eux apprécieront en connaisseurs.]

Par contre, le discours sur « le crime qui galope et que fait la police et le gouvernement », lui, ne date pas d'hier. Pour s'en tenir à la France, les « classes dangereuses » issues de l'exode rural dans les faubourgs du XIX^e siècle, les « Apaches » des années 1900 et 1910 (revoyez *Casque d'Or*, M. le cinéphile), les « blousons noirs » des années 60, sont autant de phénomènes qui ont en leur temps fait couler autant d'encre et de bile que les émeutiers des années 2000. À chaque fois, les Moury de ces différentes époques y sont allés de leurs « *conseils pour l'ordre et la sécurité en France* ». À chaque fois, on s'alarmait de la jeunesse de ces voyous, du vandalisme auxquels ils se livraient contre les institutions, de leur manque de morale, de leur propension au vol, à la violence et à l'alcoolisme (puis à la toxicomanie), des viols collectifs qu'ils commettaient. Si M. Moury avait autant de curiosité historique que de culture philosophique, littéraire et cinématographique, il pourrait sans aucun problème vérifier l'exactitude de mes dires. Je le revois par exemple aux travaux du sociologue et historien [Laurent Mucchielli](#).

[Enfin cher M. Kaplan, à qui croyez-vous vous adresser ici ? À des ignares ne connaissant pas l'histoire des mœurs, des sociétés, des mentalités ? Croyez-vous un instant que la persistance du mal et du crime à travers l'histoire humaine suffise à relativiser et à amoindrir les effets de celui que nous constatons sous nos yeux en train de se propager avec une telle virulence ?]

Maintenant, en maniant les fameux chiffres de l'insécurité avec les pincettes qui s'imposent (tant ils sont, comme leurs cousins du chômage, susceptibles d'être manipulés et tant leur pertinence varie en fonction de l'étendue des cas recensés, du zèle de la police – plus elle est efficace, et plus les crimes qu'elle dénombre sont nombreux ! – et de ce que les victimes osent déclarer), on constate que les violences les plus graves n'augmentent pas dans la société française. L'ensemble des homicides, tentatives d'homicides et coups et blessures suivis de mort est en baisse depuis le milieu des années 1990 et retrouve aujourd'hui le niveau du début des années 1970...

Mais cela, Monsieur Moury et la plupart des autres commentateurs feignent de l'ignorer.

[Eh bien nous pouvons être tout à fait rassurés, en effet, par votre analyse ! Ah ! Au fait, quel serait notre intérêt à « ignorer » ce que vous « savez » ? ! Quel profit pensez-vous que nous retirons de notre ignorance volontaire ou de cette supposée dissimulation, M. Kaplan ?]

Ils fonctionnent comme de vulgaires journalistes (veuillez excuser la violence de l'insulte) : un fait divers spectaculaire, et on s'alarme, deux faits divers, et la France est à feu et à sang, trois faits divers, et on réclame la distribution gratuite de Smith & Wesson à la sortie des écoles...

[Écoutez, cher M. Kaplan, c'est bien simple : je me demande même, à vous lire, pourquoi un état d'urgence a été décrété au mois de novembre 2005 et pourquoi nous parlons de cette affaire du train Nice-Lyon ?]

Je crois même que nous avons, tous, dû rêver (enfin faire quelques mauvais cauchemars) ces derniers mois ou ces dernières années. On s'alarme pour peu de choses, vraiment : un homme assassiné sous les yeux de sa famille, une handicapée brûlée vive dans un autobus, un train entier terrorisé ! La France va très bien, en somme, enfin pas plus mal que d'habitude.

Une question pourtant M. Kaplan mais indiscrète : depuis combien de temps prenez-vous des tranquillisants et des hallucinogènes ? Seul un tel mélange me paraît capable d'expliquer votre décontraction et votre déconnexion toutes deux apparemment totales et irrémédiables. À moins, comme je le pense parfois, que vous ayez été cryogénisé dans la glace vers 1970-1975 et récemment délivré ?]

Par contre, ce que l'on constate réellement, une fois que l'on s'est décidé à s'extirper une fois pour toutes de ces fantasmes médiatico-catastrophistes et à prendre le minimum de recul qui sied à toute analyse un tant soit peu honnête [Le lecteur appréciera à la lumière de ce qui précède], c'est qu'il n'y a

que deux genres de manifestations criminelles qui paraissent en nette progression ces dernières années : 1/ la violence contre les institutions et les figures de l'autorité (policiers, chauffeurs de bus, enseignants, etc.) ; 2/ la criminalité « en col blanc » (détournements de biens sociaux et de fonds publics, arnaques à grande échelle, corruption, abus de position dominante, etc.) Le premier type de violence est bien plus « visible » – en termes de *spectacle* [Guy Debord à la rescousse de George Kaplan : logique !] – que le second, dont on ne parle que bien peu, ou alors avec un haussement d'épaules résigné. Personne n'a jamais demandé la peine de mort pour M. Chirac, trempé dans une bonne vingtaine de scandales dont le moindre aurait dans toute démocratie saine entraîné son désaveu et – au moins – son éviction de la vie politique.

[Vous rendez-vous compte de ce que vous écrivez ? Enfin tout de même, M. Kaplan, dois-je vous rappeler le respect dû à la personne du Président de la République et le fait qu'il n'a jamais tué ni violé personne dans une rue, ni dans un métro, ni dans un train ? Proposez-vous par ailleurs de déplacer l'application préconisée de la peine de mort des crimes de sang aux crimes financiers ? Il semble que la conclusion de votre paragraphe soutienne cette idée ? Je vous signale que la Chine applique ce type de sanction, à l'heure actuelle, à ce type de délit mais je ne sais pas si le modèle juridique en question vous agréé fort, en l'occurrence ?]

La délinquance juvénile est un symptôme [de quelle maladie ?], donc, d'autant plus qu'elle est, de l'aveu même des Renseignements Généraux (peu susceptibles d'être taxés de gauchisme aigu), largement inorganisée – les émeutes n'avaient ni leader ni objectif précis, elles n'étaient que l'expression d'un dégoût profond [Le mal du siècle romantique d'Alfred de Musset, le *Spleen de Paris* de Baudelaire ?] dont il convient, pour avoir quelque chance de le guérir, d'en mesurer les causes et la portée. Aussi, avant de s'intéresser aux solutions proposées par M. Moury et à ce que leur mise en œuvre impliquerait, essayons de déterminer de quel mal souffre la société française pour être ainsi détestée et attaquée.

Parce qu'elle promet ce qu'elle ne se donne pas la peine de tenir

Elle garantit l'égalité des chances. Or, c'est un leurre. Aujourd'hui comme il y a trente ans, on n'a pas les mêmes chances de réussite suivant que l'on naît fils de cadre ou fils de chômeur, dans un quartier « difficile » ou à Passy, avec un patronyme à consonances étrangères ou un nom « bien d'chez nous ». Il existe aujourd'hui en France – *et personne ne peut sérieusement le nier* – une ségrégation sociale qui se double d'une ségrégation faciale, et plus généralement et dramatiquement encore, d'une *ségrégation spatiale*.

[La ségrégation se définirait selon le dictionnaire Larousse L3 de 1968 (une année de référence à vos yeux, n'est-ce pas M. Kaplan ?) d'abord comme action de séparer des éléments puis comme la séparation en amas distincts d'un ensemble de corps différents préalablement mélangés. Je saute quelques définitions plus particulièrement relatives aux alliages métalliques ou chimiques, à la géologie. La ségrégation raciale est pour sa part définie, assez extensivement par ce même L3, vol. 3 en sa p. 642 comme l'action de séparer les personnes d'origines, de races ou de religions différentes à l'intérieur d'un même pays. On ne peut donc, à la lumière de ces définitions, accuser la France d'entretenir une politique ségrégationniste. C'est d'ailleurs précisément ce que reproche en ce moment à la France une partie des Français ! Je vous signale enfin que j'ai déjà traité ces problèmes dans les §2 et 3 de mon texte de référence en spécifiant qu'il s'agit d'annexes au sujet traité, d'ailleurs.]

Cet apartheid géographique [Le premier terme est encore plus gratuit et non moins injustifié que celui de ségrégation] est facile à vérifier. Il suffit de se promener dans certaines banlieues bien choisies (on peut le faire sans craindre pour sa vie, malgré ce que vous semblez en penser) [La parenthèse est laissée à l'appréciation des lecteurs d'après leurs propres observations et expériences], et l'on observera l'omniprésence des composantes les plus fragiles de la population française, à tous points de vue, la « famille-type » étant monoparentale, pauvre, frappée par le chômage, immigrée ou issue d'une immigration relativement récente.

Il n'est bien sûr pas impossible, et M. Moury se fera bien sûr fort de rappeler un ou deux contre-exemples, de « s'en sortir » quand on cumule ces désavantages. On conviendra tout de même avec moi que, dans l'immense majorité des cas, ces déterminismes [Vous employez ce terme qui vous brûlait les lèvres depuis le début, cher M. Kaplan] pèsent bien lourds dans la balance. D'autant plus que cette ségrégation spatiale déjà décisive, se double d'une autre qui l'est tout autant sinon plus : la *ségrégation éducative*. Du fait du découpage scolaire, les enfants des milieux défavorisés se sont retrouvés entassés dans des établissements qui ont alors acquis une mauvaise réputation et ont été « dévalorisés ». On aboutit à ce dramatique paradoxe : alors même qu'on proclame partout que l'école est une institution profondément démocratique, les inégalités entre et au sein des différents établissements scolaires n'ont jamais été aussi flagrantes. On sait qu'un bac acquis au lycée Louis-le-Grand n'a pas la même valeur qu'un autre récolté par un élève du lycée Victor-Hugo de Sarcelles. On sait que de plus en plus de parents qui ont les moyens de le faire préfèrent placer leurs marmots en école privée. On sait que les pouvoirs publics continuent, aveuglément et suicidairement, de promouvoir l'ambition absurde des « 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat » (ce qui a entraîné, c'était inévitable, une dévalorisation des métiers manuels et une absence totale de perspectives d'avenir pour les jeunes diplômés – sans compter ceux que ce système épris de rentabilité abandonne en cours de route). Bref, la situation empire et n'est pas prête de s'améliorer.

[Vous poursuivez votre portrait de la société française avec la situation « injuste » de l'école. Mais monsieur Kaplan, l'école est explicitement destinée à sélectionner les meilleurs élèves à chacune de ses étapes : sa vocation est fondamentalement élitiste et discriminatoire depuis que l'idée d'école existe. Ces lieux communs rebattus sur la carte scolaire que vous nous ressortez de votre chapeau (il doit être déformé par tout ce qui s'y est amassé depuis le temps, non ?) constitueraient une explication ou une excuse aux actes de barbarie et aux crimes commis dans l'école ou en dehors de l'école ? C'est cela que vous voulez nous faire aussi avaler après le reste ? Pilule amère, non ? Vous êtes ici fondamentalement hors-sujet.]

Dans ce contexte, peut-on en vouloir aux enfants d'immigrés de seconde ou troisième génération, de ne plus croire dans les rêves d'intégration, déçus et trahis, de leurs parents et grands-parents ?

[Savoureuse conclusion de ce premier paragraphe : les victimes des violences et des crimes apprécieront et je laisse au lecteur le soin d'effectuer la transition mentale entre la désillusion « explicative-excusative » et la violence comme résultat matérialiste dialectique digne de Pierre Bourdieu et de ses héritiers.]

Parce qu'elle réclame une allégeance inconditionnelle à des valeurs que personne ne prend plus la peine de définir

On sait que l'immense majorité des élites politiques ne respectent pas les valeurs qu'elles sont censées représenter. J'ai évoqué plus haut le cas Chirac (le plus spectaculaire symbole de la médiocrité morale et du délabrement politique de notre démocratie), mais chacun d'entre nous a en tête mille autres exemples de la corruption d'une bonne partie de nos dirigeants et de leur décalage d'avec le monde réel – même ceux qui ne se sont jamais donné la peine d'ouvrir un seul exemplaire du *Canard Enchaîné* en ont une vague idée. On sait aussi que l'une des principales préoccupations des récents gouvernements a été de faire baisser l'Impôt Solidarité sur la Fortune – l'un des rares sujets où les effets d'annonces (ici plutôt discrets, d'ailleurs) ont été suivis d'une mise en œuvre concrète.

On sait aussi qu'au moment-même où le chômage et la **pauvreté** ne cessent de s'étendre (huit fois plus de repas distribués en 2005 par les Restau du Cœur qu'il y a 20 ans), des multinationales aux pratiques plus que douteuses ont engrangé en 2005 des profits tellement monstrueux qu'ils dépassent l'imagination (près de 13 milliards d'euros pour Total). On se souvient également d'un certain PDG de Carrefour quittant ses fonctions en laissant derrière lui un bilan catastrophique, mais avec des indemnités représentant 2600 ans de salaire minimal – ce même salaire minimal duquel doit se contenter l'immense majorité des employés de l'enseignement.

Voici l'état de notre République, voici l'arbre pourri aux racines autrefois glorieuses qu'on nous somme de révéler. L'anarchie capitaliste y règne comme ailleurs. Avec elle, la publicité, nouvelle

propagande aussi sophistiquée qu'omniprésente, nous intime l'ordre de consommer, et entretient la confusion de l'être et de l'avoir. [Paul Valéry dénonçait déjà cette dernière dans les années 1935, vous savez.]

Qu'est-ce qu'être Français, aujourd'hui, à l'heure de l'Europe ? Qu'est-ce qu'être Européen, aujourd'hui, alors que cette entité ectoplasmique semble n'être, ainsi que le prouvait il y a encore quelques mois le grotesque « Traité établissant une Constitution pour l'Europe » (aujourd'hui enterré, fort heureusement, et malgré des défenseurs aussi acharnés que M. Moury), qu'une machine à déréguler les marchés intérieurs pour que puisse s'y exercer sans entraves la concurrence la plus sauvage ? Qui, aujourd'hui, peut se reconnaître *sérieusement* dans la France de M. Chirac ou dans l'Europe de MM. Bolkenstein et Lamy ?

Comme l'indique le philosophe Jean-Claude Michéa dans [un article qui n'a rien de « bien-pensant »](#), la « caillera », la petite frappe des banlieues, n'est au fond que la caricature de l'anarcho-capitalisme, sa plus brillante et parfaite réalisation. Aussi, l'affirmation des principes républicains ne pourra être faite et n'avoir de portée que lorsqu'ils seront effectivement rendus opérationnels à tous les niveaux de la société, quitte à bousculer la logique-même du libéral-libéralisme qui lui est tant antinomique.

[Monsieur Kaplan, ni la crise économique ou sociale, ni la corruption politique ne sont une excuse au crime : je suis contraint de vous redire que ce second paragraphe est lui aussi totalement hors-sujet même si je partage une partie – une partie seulement mais enfin une partie tout de même - de vos remarques sur ces sujets.]

Quelques pistes pour une solution réelle aux problèmes des banlieues et de l'insécurité

Je ne prétends pas, comme M. Moury, apporter des réponses simplistes à des problèmes bien plus complexes que ce qu'il veut bien en dire. Mais au vu de ces différents constats, et suite à l'écœurement profond qui me serre la gorge quand je constate que la majorité des solutions proposées ici et ailleurs consiste à placer un couvercle en fonte sur le problème sans se soucier un tant soit peu de la température de la plaque, je me permets de soumettre ici quelques pistes de réflexion :

- pour que la République retrouve son prestige, il convient de *moraliser la vie publique*, en s'attaquant en priorité, non aux petits délinquants, mais aux grands, à ceux qui jouissent d'une impunité dommageable pour l'image et le modèle que la société entend diffuser auprès des plus jeunes citoyens et des nouveaux arrivants sur le territoire français
- une réelle rupture d'avec le modèle ultralibéral est, pour les raisons ci-dessus évoquées, également à étudier, d'urgence.
- pour mettre un point d'arrêt à la petite délinquance et à la montée des différents communautarismes, il suffit (car c'est au final bien peu de choses) de « casser » les ghettos, non en les « karchérisant » à grands renforts de moulinets médiatico-démagogiques, mais par le biais d'une *réelle politique d'urbanisme*. La loi SRU était un bon début, qui garantissait un seuil de 20 % de logements sociaux par commune, et il est d'autant plus scandaleux que tant d'élus, pour de basses raisons électoralistes (« on ne veut pas de pauvres chez nous ! ») s'y soustraient et préfèrent payer des amendes plus symboliques que dissuasives. À commencer par les communes de Neuilly (2,8 % de logements sociaux), fief de notre bien-aimé ministre de l'intérieur et futur président, de Levallois-Perret (d'où le maire Balkany assure benoîtement devant une caméra : « *Il n'y a pas de misère en France* ») et du Raincy (4,3 % de logements sociaux, et aucune construction récente), dont le maire, M. Éric Raoult, se permettait de déclarer il y a quelques semaines dans *Minute* que la ville de Clichy-sous-Bois faisait « *honte à notre pays* »...

[Les solutions concrètes que vous proposez personnellement, pour protéger le citoyen du crime et de la violence, sont donc les suivantes, pour résumer vos trois points :

- 1) punir d'abord les crimes financiers et la corruption politique au lieu de punir les criminels commettant des actes provoquant blessures et mort ou actes divers de barbarie,
- 2) rompre avec le modèle de l'économie libérale,
- 3) enfin, une nouvelle politique urbaine.

Eh bien ! Il est clair que ces trois mesures assureront une protection évidente à nos concitoyens, à toute heure du jour et de la nuit, mon cher Kaplan ! Sérieusement, de qui vous moquez-vous ? Encore une fois, vous êtes à nouveau totalement hors-sujet. Aucune des trois mesures que vous préconisez ne concerne directement le seul problème qui nous intéresse. Et pour cause.]

À barbarie, barbarie et demie

Amusons-nous maintenant à décortiquer un peu les réformes que pour sa part, propose M. Moury. Je ne vais pas m'appesantir sur le problème moral que poseraient l'élargissement du champ de la légitime défense, la légalisation (fut-elle partielle et contrôlée) des ventes d'armes à feu et le rétablissement de la peine de mort. Tout honnête homme un tant soit peu capable d'empathie sait ce que ces mesures ont de profondément *barbare*, et à quel point elles vont à l'encontre de tout ce que la civilisation occidentale et judéo-chrétienne a su au fil des années apporter au progrès humain – cette sacralisation de la vie qui fait sa grandeur et sa légitime fierté.

Je ne raillerai pas non plus les références que M. Moury fait au western (je le renvoie plutôt à un article précédemment paru sur le site des [Ombres électriques](#)), et qui suffisent à dévoiler l'inanité profonde de son discours, fondé sur le mythe de la « pacification » par les armes de l'Ouest sauvage – comme si le *far west* tel qu'il a été fantasmé par John Ford pouvait avoir quelque chose à voir avec la réalité contemporaine des banlieues françaises. Encore un exemple du décalage total de M. Moury d'avec la société, lui qui lit beaucoup, voit beaucoup de films (et ne se prive pas de nous en faire part), mais qui en guise d'éléments tangibles à apporter à l'appui de ses idées ne se fonde que sur un article de *trois pages* tiré d'une publication financée (comme c'est commode !) par des armuriers et des fabricants d'armes...

Mais puisque fort délicatement M. Moury nous fait part des « *économies substantielles* » que le rétablissement de la peine de mort pourrait faire réaliser au « *contribuable* » (voilà bien le comble de la logique comptable de notre époque, qui va jusqu'à produire une estimation du coût d'une vie humaine) [J'ai pris soin de préciser que cet aspect de la question était immoral : m'avez-vous lu ? Cela dit c'est un aspect immoral mais non moins réel et intéressant du problème] je vais moi aussi m'en tenir à des faits bruts et plats, quoiqu'il m'en coûte de me mettre à son niveau d'a-moralisme.

1/ La peine de mort n'a jamais, au cours de l'histoire de l'humanité, été dissuasive. Je défie M. Moury de m'apporter la preuve qu'une exécution ait jamais empêché un crime. Et je me permets de reprendre les propres mots de M. Badinter, garde des Sceaux qui eut l'honneur d'abolir la peine capitale en France : « *En fait, ceux qui croient à la valeur dissuasive de la peine de mort méconnaissent la vérité humaine. La passion criminelle n'est pas plus arrêtée par la peur de la mort que d'autres passions ne le sont qui, celles-là, sont nobles. Et si la peur de la mort arrêterait les hommes, vous n'auriez ni grands soldats, ni grands sportifs. Nous les admirons, mais ils n'hésitent pas devant la mort. D'autres, emportés par d'autres passions, n'hésitent pas non plus. C'est seulement pour la peine de mort qu'on invente l'idée que la peur de la mort retient l'homme dans ses passions extrêmes. Ce n'est pas exact. Et, puisqu'on vient de prononcer le nom de deux condamnés à mort qui ont été exécutés [Buffet et Bontems], je vous dirai pourquoi, plus qu'aucun autre, je puis affirmer qu'il n'y a pas dans la peine de mort de valeur dissuasive : sachez bien que, dans la foule qui, autour du palais de justice de Troyes, criait au passage de Buffet et de Bontems : "A mort Buffet ! A mort Bontems !" se trouvait un jeune homme qui s'appelait Patrick Henry. Croyez-moi, à ma stupéfaction, quand je l'ai appris, j'ai compris ce que pouvait signifier, ce jour-là, la valeur dissuasive de la peine de mort !* »

2/ Le modèle américain de la vente libre – ou presque – des armes à feu, que M. Moury souhaite plaquer sur la France, n'est pas aussi idyllique qu'il veut bien le faire croire. Est-ce un hasard si les homicides représentent 20 % des décès chez les 10-24 ans (soit la cause de mortalité la plus importante dans cette tranche d'âge) ? Voici le bilan d'une société foncièrement fascinée par la mort (cf. le dernier film de David Cronenberg, magnifique autopsie d'une civilisation gangrenée par la violence) : en 2001, sur 100 000 habitants, on comptait 5,6 meurtres aux États-Unis contre 1,7 en France (au total : 15 980 meurtres aux États-Unis, 1046 en France).

Pour la bonne bouche, rappelons quelques événements dramatiques qui ont lieu aux États-Unis, impliquant justement des armes à feu. J'ai volontairement réduit la liste à 5 exemples survenus au cours d'une période de 3 mois (mars à mai) de l'année 1998 (une énumération plus exhaustive aurait

été interminable, et aurait risqué de susciter un léger écoeurement autant chez l'auteur que chez le lecteur du présent article) :

- 24 mars : Quatre jeunes filles et un enseignant sont abattus, tandis que dix autres personnes sont blessées lors d'une fausse alerte au feu au collège Westside à Jonesboro (Arkansas). Deux garçons âgés de onze et treize ans sont accusés d'avoir déclenché l'alarme et d'avoir ouvert le feu sur les écoliers depuis un bois voisin. Ils possédaient trois fusils et sept armes de poing.

- 24 avril : Un professeur de sciences de quarante-huit ans est abattu devant ses étudiants lors d'une fête du collège James W. Parker à Edinboro (Pennsylvanie). Un collégien de quatorze ans est inculpé.

- 28 avril : Deux adolescents sont abattus et un troisième est blessé par balles, alors qu'ils jouaient au basket-ball après les cours dans une école élémentaire de Pomona (Californie). Un garçon de quatorze ans a été inculpé. Le drame est imputé à une rivalité entre deux bandes.

- 18 mai : Trois jours avant la fin de l'année scolaire, un lycéen de dix-huit ans ouvre le feu sur le parking du lycée Lincoln County, à Fayetteville (Tennessee), tuant un camarade qui sortait avec son ancienne petite amie.

- 21 mai : Un élève de quinze ans exclu provisoirement du lycée Thurston de Springfield (Oregon) ouvre le feu avec une carabine 22 LR dans la cafétéria de l'établissement, tuant deux adolescents et blessant vingt-trois autres de ses camarades. Il avait auparavant assassiné ses parents.

Maintenant, imaginons que M. Moury arrive au pouvoir – ou plus vraisemblablement un gouvernement qui défende les mêmes idées (elles sont hélas plus répandues qu'on n'oserait le cauchemarder) : voilà tout à coup quelques cinquante millions d'armes à feu en circulation dans notre bon vieil Hexagone. Rappelons qu'aucun décès n'a été, miraculeusement, à déplorer pendant les émeutes de l'automne, ni même durant les faits divers que notre énerguemène énumère. Maintenant, imaginons des émeutiers munis, non plus de crans d'arrêt, de cailloux ou de cocktails Molotov, mais « *d'armes de poing semi-automatiques à chargeur de grande capacité et au calibre suffisant* » (je passe sur les détails, personnellement, les joujoux qui font bang-bang ne m'ont jamais fasciné – les amateurs peuvent toutefois se référer aux détails complaisamment fournis par l'article auquel je réponds).

Je vous laisse tirer – sans mauvais jeu de mots – vos propres conclusions sur le massacre auquel nous aurions assisté.

Et, pour finir sur une note plus ludique, je vous laisse juger de l'état avancé de délabrement mental et moral de l'individu qui souhaite, comme seule réponse au problème social et civilisationnel brûlant qui se pose aujourd'hui à nous, armer toutes les parties en présence. Il est sûr que lorsque tout le monde se sera entretué, l'existence sera bien plus sûre pour les survivants.

Cordialement,

George Kaplan

[Votre dernière partie – À barbarie, barbarie et demie – traite enfin le sujet lui-même : il vous en aura fallu du temps pour répondre à mon texte ou du moins à une partie assez complète !

Mais de quelle manière le traite-t-elle ?

Soit par des pétitions de principe : c'est la sacralisation de la vie humaine qui fait la grandeur de l'occident judéo-chrétien, nous dit M. Kaplan. Vraiment ? Il ne vous est venu à l'idée que notre civilisation n'est devenue une civilisation précisément parce qu'elle reposait sur des valeurs supérieures à la vie humaine prise comme fin en soi. C'est le gangster qui sacralise sa vie, cher M. Kaplan, en lui sacrifiant toutes les autres fins et en utilisant pour sa conservation tous les moyens à sa disposition. Le soldat, le prêtre, le policier, le pompier, le médecin, l'idéaliste sont, par définition, toujours prêts à sacrifier leur propre vie particulière pour accomplir leur devoir ou faciliter la transformation de la réalité. C'est le sacrifice qui est la valeur judéo-chrétienne par excellence et non la vie biologique par elle-même. Seuls les animaux ne vivent que pour prolonger leur vie : à leur niveau, cette attitude ne doit pas être jugée moralement puisque précisément les animaux ne sont pas des hommes capables penser des valeurs, ni de se sacrifier à un idéal rationnel ou moral, à une croyance religieuse. Lorsque les animaux se sacrifient, c'est par instinct (fourmis) et non par idéal.

Soit par l'ignorance totale de ce dont on parle : ma phrase concernant le western américain n'a visiblement pas été comprise, faute de connaissances filmographiques et historiques adéquates mais enfin tant pis, je ne peux pas non plus tout vous expliquer en long et en large. Faites un effort qui sera aussi un plaisir : cultivez-vous en la matière, cher George Kaplan. Lisez quelques entretiens avec Ford,

quelques livres sur le western américain et visionnez certains de ceux réalisés par les cinéastes que j'ai cités à dessein.

Soit par des accusations non fondées : on m'accuse d'immoralité pour avoir précisé le coût d'un détenu aux USA alors que j'avais moi-même déclaré que cet aspect de la question devait être mentionné bien qu'il soit immoral par lui-même : je l'écrivais noir sur blanc.

Soit par des faits particuliers fournis comme exemple a contrario alors qu'ils ne correspondent pas aux règles préconisées : Les exemples de tueries à l'arme à feu que vous citez mettent tous en scène des enfants ou des adolescents. Par définition, un adolescent doit attendre d'être majeur, et d'avoir effectué une préparation militaire ou un service militaire, avant de pouvoir détenir une arme. Par ailleurs, une arme détenue à domicile est légalement tenue d'être protégée des manipulations des enfants et des adolescents, en étant entreposée dans un coffre conçu à cet effet. C'est la loi en France depuis longtemps mais vous ne la connaissez pas. Je vous en excuse car j'avais moi-même négligé de la mentionner. Ces tragédies que vous érigez en contre-exemple sont entièrement imputables aux parents des adolescents et des enfants concernés, de ce pur point de vue matériel. Les statistiques d'homicide que vous fournissez ne précisent nullement, à la différence des miennes, la part prise dedans par l'arme à feu. Il est, au-demeurant, naturel qu'il y ait davantage d'homicides aux USA qu'en France puisque la population y est considérablement supérieure en nombre, même si ce taux demeure non moins marginal rapporté à l'ensemble de sa population.

Soit par la présentation d'un discours parlementaire célèbre de M. Badinter qui fut prononcé au cours des débats ayant hélas abouti à la suppression, sous le premier gouvernement socialiste - le plus idéologiquement féroce de tous ceux qui se sont succédés et qui a immédiatement ruiné financièrement la France, soit dit en passant - de la peine de mort de notre Code pénal.

Au sujet de ce discours, quelques remarques essentielles : je ne sais plus lequel, parmi les deux condamnés cités par Badinter, s'était écrié face aux juges, en substance : «Tuez-moi sinon je recommencerai !». Mais j'ai un net souvenir que l'un des deux avait dit cela ou quelque chose qui revenait à cela. Badinter a très mal choisi son exemple, de ce point de vue. Et puis M. Kaplan, vous pouvez tromper un jeune lecteur sensible et ignorant de tout, mais ne croyez surtout pas pouvoir en faire autant en ce qui me concerne : vous croyez que j'ai oublié les faits constitutifs de ladite peine de mort dans les affaires en question ? Ces deux hommes étaient des criminels ignobles qui méritaient assurément la mort, tout comme le troisième cité (qui avait tué un enfant) par le même politicien Badinter en guise de péroraison argumentative. C'est en raison d'une tendance philosophique d'essence spinoziste à la base de l'idéologie marxiste que la peine de mort a été abolie en France : il faut le savoir.

La grande idée de M. Badinter et de ses amis est que le bien et le mal n'ont pas de réalité ontologique et ne sont que des degrés illusoirement tracés sur une échelle ne variant qu'en degré, jamais rompue par des domaines différenciés par essence. La grande idée au fond de cette réforme est tout bonnement que c'est la société qui est coupable et non le criminel qui n'est qu'un produit de cette société. Idée qui est la vôtre tout le long de votre réponse, d'ailleurs. À ce marxisme de fait s'est ajouté l'idée très en vogue dans les années 1975 que l'homme n'était qu'une machine désirante dont les désirs étaient tous fondamentalement justes alors que la société les réprime injustement. C'était l'époque des divagations deleuziennes-guattariennes sur l'Anti-Œdipe, la négation de l'idée même de culpabilité morale, de l'idée psychanalytique du surmoi, de l'idée d'autorité. Le sociologue Robert Castel défendait à la même époque l'anti-aliénisme et la vision foucauldienne de l'histoire de la psychiatrie : aucun hasard, décidément et tout se recoupe, n'est-ce pas ? Les intellectuels de cette époque ont jeté le bébé avec l'eau du bain. L'homme était innocent : seule la société était coupable ! Pour être conséquent avec de tels principes, il fallait de préférence aller jusqu'à supprimer la sanction suprême : la mort. Ainsi on était certain que les pires criminels seraient protégés de la pire sanction, leur vie durant. Badinter demeure un des plus illustres et des plus pervers disciples de Rousseau dans l'histoire politique française. Cette filiation établie vous dit tout sur vous-même mais faute de l'avoir méditée, elle ne vous apprendra pourtant rien.

Cher Monsieur Kaplan, votre réponse était la plus longue des trois mais c'était aussi – ce n'est un paradoxe qu'en apparence - la plus faible et la plus naïve des trois. Vous y avez rassemblé l'essence même des raisons intellectuelles et morales qui font que nous en sommes là aujourd'hui. De cela, je ne saurais trop remercier. Vous êtes le vivant miroir – votre bonne foi que je ne mets pas en doute me fait demander si vous en êtes bien conscient ? Je ne le crois pas, ce qui donne un charme supplémentaire et

transparent à votre texte : «on» y parle de vous en tant « qu'être de raison » bien davantage que vous ne parlez du réel – d'une époque achevée dont nous aurons bientôt oublié jusqu'au souvenir.]

Ces textes ont été publiés sur le site [Stalker](#).